Quatre-vingt-troisième année. — N° 253. Le Numéro : 12 francs. Vendredi 26 Octobre 1951.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des **AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE** comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition **COMPLÈTE** comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 25 octobre 1951 modifiant et complétant le tableau annexé à l'arrêté du 20 juillet 1951, relatif aux modalités de classement dans les catégories professionnelles prévues par le décret n° 51-945 du 20 juillet 1951 fixant le statut des agents sur contrat du groupement des contrôles radioélectriques (p. 10699).

Ministère de la justice.

Décret du 24 octobre 1951 chargeant des magistrats des fonctions de l'instruction (p. 10699).

Décrets du 24 octobre 1951 portant nomination de suppléants de juges de paix (p. 10699).

Arrêté portant nomination des membres du jury de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature de la France d'outre-mer (2e session 1951) (p. 10699).

Arrêtés portant mutations, fin de détachement et acceptation de démission (éducation surveillée) (p. 10699).

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté du 23 octobre 1951 modifiant l'arrêté du 23 juin 1950, modifié, portant création d'un comité technique paritaire au ministère des affaires étrangères (services des affaires allemandes et autrichiennes) (p. 10699).

Ministère de l'intérieur.

Décret n° 51-859 portant approbation d'un cahier des charges type pour l'exploitation par affermage d'un service de distribution publique d'eau potable (rectificatif) (p. 10700).

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (rectificatif) (p. 10700).

Ministère de la défense nationale.

Décrets du 24 octobre 1951 portant nomination dans le corps des ingénieurs militaires de l'air et rectificatif (p. 10700).

Décret n° 51-1197 portant statut du personnel des cadres militaires féminins (rectificatif) (p. 10700).

Décrets portant concession de la médaille militaire (rectificatifs) (p. 10701).

Décrets portant promotions et nominations (armée de mer, active) (rectificatifs) (p. 10701).

Arrêté du 18 octobre 1951 portant remise de débet (p. 10701).

Arrêté du 23 octobre 1951 fixant la composition de l'état-major de l'inspection générale de la défense en surface du territoire métropolitain (p. 10701).

Arrêté portant mise hors cadres, en mission, d'un officier de l'armée de terre (p. 10701).

Arrêtés portant promotions et nomination (corps des officiers des affaires militaires musulmanes et trésoriers-payeurs aux armées) (p. 10701).

Arrêté portant nomination d'aspirants de marine et d'aspirants mécaniciens (armée de mer, réserve) (p. 10702).

Décision portant homologation de brevets de l'armée de l'air (p. 10702).

Décision portant changement d'armée d'aspirants de réserve (troupes métropolitaines) (p. 10703).

Décision portant admission à l'honorariat (service de l'intendance) (p. 10703).

Liste complémentaire de candidats reçus au cycle accéléré de la préparation militaire supérieure et aptes à être incorporés dans une école d'application d'arme avec le grade de sergent ou de maréchal des logis (additif) (p. 10703).

Tour de départ en campagne des officiers mariniers (p. 10704).

Tour de départ en campagne des premiers maîtres, maîtres et seconds maîtres infirmiers (p. 10712).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Décret n° 51-1222 du 24 octobre 1951 portant majoration des crédits de dépenses applicables au compte spécial du Trésor « Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés » pour l'année 1951 (p. 10713).

Décret n° 51-1223 du 24 octobre 1951 portant transfert de crédits au titre du budget du ministère des Etats associés (II: Dépenses militaires) (p. 10713).

Décret du 25 octobre 1951 portant désignation d'un membre du Conseil économique (p. 10713).

Décret du 25 octobre 1951 portant désignation du représentant de l'épargne au Conseil économique (p. 10713).

Arrêté du 23 octobre 1951 relatif au remboursement des prélèvements exercés par l'ennemi sur les avoirs de personnes spoliées (p. 10714).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret du 18 octobre 1951 déclarant d'utilité publique l'acquisition par l'université d'Aix-Marseille d'un immeuble dit Hôtel de Vitrolles, sis à Aix-en-Provence (p. 10714).

Décret du 24 octobre 1951 relatif à l'acceptation d'un legs consenti à l'académie nationale de médecine (p. 10714).

Arrêté du 3 septembre 1951 fixant le tarif des visites-conférences dans les musées nationaux (p. 10715).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Arrêté du 27 septembre 1951 relatif au transfert de centres d'apprentissage féminins de Paris (p. 10715).

Arrêté du 20 octobre 1951 modifiant l'arrêté du 11 février 1948 instituant des commissions administratives paritaires auprès de la direction de l'enseignement technique (p. 10715).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 24 octobre 1951 portant promotions dans le corps des ingénieurs géographes (p. 10716).

Arrêté du 22 octobre 1951 relatif au transport comme bagages des motocyclettes, bicyclettes à moteur et voiturettes de mutilés à moteur dont le réservoir est garni (matières dangereuses 1951, n° 25) (p. 10716).

Arrêté modifiant l'arrêté du 10 juillet 1951 portant admission d'élèves titulaires à l'école nationale des ponts et chaussées à la suite du concours de 1951 (p. 10716).

Arrêtés portant affectations et détachements (école nationale des ponts et chaussées et ponts et chaussées) (p. 10716).

Ministère de l'industrie et de l'énergie.

Décret du 24 octobre 1951 portant nomination de membres du conseil d'administration des mines domaniales de potasse d'Alsace (renouvellement triennal au 1er novembre 1951) (p. 10717).

Décret du 24 octobre 1951 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Association française de normalisation (p. 10717).

Arrêté du 18 octobre 1951 portant remise de débet (p. 10717).

Arrêté du 23 octobre 1951 déclarant d'utilité publique les travaux de construction de lignes de transport et de distribution d'énergie électrique (p. 10717).

Arrêté du 23 octobre 1951 portant renouvellement d'approbations accordées pour différents types de compteurs électriques (p. 10717).

Arrêté portant nomination des membres de la commission spéciale de sécurité instituée par l'article 21 du décret du 30 août 1951 (p. 10718).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 17 octobre 1951 relatif au commerce des chevaux de boucherie (p. 10714).

Arrêté du 22 octobre 1951 autorisant la désacidification des moûts trop acides dans divers départements (p. 10714).

Circulaire n° 161 du 11 octobre 1951 relative à l'indication de finesse des spécialités antiparasitaires à usage agricole (p. 10714).

Ministère de la France d'outre-mer.

Citation à l'ordre de la Nation (p. 10718).

Décret du 24 octobre 1951 approuvant la délibération n° 235/50 du 29 octobre 1950 de l'assemblée représentative du Cameroun modifiant le code de l'enregistrement (p. 10718).

Arrêtés portant réintégration, attribution d'un rappel d'ancienneté, mise en disponibilité, acceptation de démission, modifiant les dispositions d'un précédent arrêté et rectificatif:

Administration centrale (p. 10718).

Agriculture (p. 10718).

Elevage et industries animales (p. 10719).

Météorologie (p. 10719).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Décrets du 24 octobre 1951 portant création et suppression d'offices publics d'habitations à loyer modéré dans diverses communes (p. 10719).

Arrêté du 25 octobre 1951 portant homologation de coefficients d'adaptation départementaux du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis (p. 10719).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Décret du 25 octobre 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 10720).

Tableaux complémentaire d'avancement, pour l'année 1949, et supplémentaire d'avancement, pour l'année 1951, des administrateurs civils (p. 10720).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté du 23 octobre 1951 fixant la composition du jury du concours pour le recrutement de lieutenants de police sanitaire (p. 10720).

Arrêtés portant affectation et mutation (hôpitaux psychiatriques et services antituberculeux) (p. 10720).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Décret du 24 octobre 1951 déclarant d'utilité publique l'acquisition d'un immeuble occupé par le bureau de poste de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) (p. 10719).

Décrets du 25 octobre 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 10719).

Nominations à des emplois réservés (p. 10720).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Convocation de commission. — Réunion de commission (p. 10720).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Réunions de commissions du mercredi 24 octobre 1951. — Convocations de commissions (p. 10721).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Avis de concours pour l'emploi d'inspecteur adjoint stagiaire ou de stagiaire des perceptions à la direction des finances du Maroc (p. 10721).

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Résultats du tirage de la trente-neuvième tranche de la loterie nationale 1951 (p. 10721).

Situation de la Banque de France (p. 10722).

Situation de la caisse centrale de la France d'outre-mer (février 1951) (p. 10723).

Annonces (p. 10724).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Assemblée nationale. — Annexes: feuilles 13 et 14 (session de 1951) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Modification et complément au tableau annexé à l'arrêté du 20 juillet 1951 relatif aux modalités de classement dans les catégories professionnelles prévues par le décret n° 51-945 du 20 juillet 1951 fixant le statut des agents sur contrat du groupement des contrôles radioélectriques.

Le président du conseil des ministres, le ministre du budget et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu l'arrêté du 20 juillet 1951 fixant les modalités de classement dans les catégories professionnelles prévues par le décret n° 51-945 du 20 juillet 1951 fixant le statut des agents sur contrat du groupement des contrôles radioélectriques,

Arrêtent:

Art. 1er. — Le tableau annexé à l'arrêté du 20 juillet 1951 susvisé est modifié et complété comme suit:

Catégorie I B, ajouter: « Chef de groupe technique principal ».

Catégorie II B, ajouter: « Dessinateur principal ».

Catégorie III B, 2e ligne, au lieu de: « Contremaître des travaux », lire: « Conducteur des travaux »;

Catégorie IV B, ajouter: « Agent technique adjoint de 1re classe ».

Art. 2. — Le présent arrêté prend effet à dater du 1er janvier 1951.

Fait à Paris, le 25 octobre 1951.

Pour le président du conseil des ministres
et par délégation:
Le secrétaire général du Gouvernement,
ANDRÉ SÉGALAT.

Pour le ministre du budget et par autorisation:
Le directeur du budget,
R. GOETZE.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil
et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MAURICE AICARDI.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 24 octobre 1951 chargeant deux magistrats des fonctions de l'instruction.

Par décret en date du 24 octobre 1951, pris sur la proposition du conseil supérieur de la magistrature, sont chargés pour trois ans des fonctions de l'instruction dans les tribunaux de première instance ci-après désignés:

Marmande. — M. Marty, juge audit tribunal, en remplacement de M. Dewannieux, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Nantes.

Nîmes. — M. Pourquier, juge audit tribunal, en remplacement de M. Roudie, qui a été nommé vice-président au tribunal de première instance de Reims.

Décret du 24 octobre 1951 portant nomination d'un suppléant rétribué de juge de paix.

Par décret en date du 24 octobre 1951, pris sur la proposition du conseil supérieur de la magistrature, M. Vialadieu (Jacques-Emile), licencié en droit, est nommé suppléant rétribué du juge de paix de Duperré, en remplacement de M. Lafargue, dont la nomination a été rapportée.

Décret du 24 octobre 1951 portant nomination d'un suppléant de juge de paix non rétribué.

Par décret en date du 24 octobre 1951, M. Scialom (Jules), avocat à la cour d'appel de Tunis, est nommé suppléant non rétribué du juge de paix de Tunis (canton Sud).

Jury de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature de la France d'outre-mer (deuxième session 1951).

Par arrêté du 22 octobre 1951, sont nommés membres du jury de l'examen professionnel d'entrée dans la magistrature de la France d'outre-mer (deuxième session de l'année 1951):

M. Attuly, conseiller à la cour de cassation.

M. Tallec, directeur du personnel au ministère de la France d'outre-mer.

M. Constant, conseiller à la cour d'appel de Paris.

M. Turlan, substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris.

M. Boucly, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de la Seine.

M. Attuly exercera les fonctions de président du jury.

M. Tallec, directeur du personnel au ministère de la France d'outre-mer, pourra être remplacé en cas d'empêchement par M. Combes, sous-directeur du personnel.

Education surveillée.

Par arrêté du 17 octobre 1951, est muté par nécessité de service, en la même qualité, au centre de formation et d'études de l'éducation surveillée à Vaucresson (Seine-et-Oise), à compter du 21 octobre 1951: M. Selosse (Jacques), éducateur (4e classe) au centre d'observation de Paris.

Par arrêté du 17 octobre 1951, est muté, par nécessité de service, en la même qualité, au centre d'observation de Marseille: M. Abet (Charles), éducateur adjoint (3e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée d'Aniane.

Par arrêté du 17 octobre 1951, est muté, par nécessité de service, en la même qualité, à l'institution publique d'éducation surveillée de Saint-Maurice: M. Collados (Joseph), éducateur adjoint (2e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée d'Aniane.

Par arrêté du 17 octobre 1951, est muté, par nécessité de service, en la même qualité, à l'institution publique d'éducation surveillée de Neufchâteau: M. Poursel (Joseph), éducateur adjoint (3e classe) à l'institution publique d'éducation surveillée d'Aniane.

Par arrêté du 17 octobre 1951, est remise à la disposition de l'éducation nationale, à compter du 1er octobre 1951: Mlle Boulton (Marie-Thérèse), institutrice du département de Seine-et-Oise, détachée auprès du ministère de la justice pour exercer ses fonctions dans les services extérieurs de l'éducation surveillée.

Par arrêté du 17 octobre 1951, est acceptée, à compter du 31 octobre 1951, la démission de M. Ganache (Marcel), éducateur adjoint stagiaire à l'institution publique d'éducation surveillée de Neufchâteau.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Modification à l'arrêté du 23 juin 1950 modifié, portant création d'un comité technique paritaire au ministère des affaires étrangères (services des affaires allemandes et autrichiennes).

Le ministre des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique,

Vu l'arrêté du 23 juin 1950 portant création d'un comité technique paritaire au ministère des affaires étrangères;

Vu l'arrêté du 13 octobre 1950 portant modification de l'arrêté susvisé du 23 juin 1950;

Vu l'avis du comité technique paritaire,

Arrêtent:

Art. 1er. — L'article 3 de l'arrêté du 23 juin 1950 modifié par l'arrêté du 13 octobre 1950 est à nouveau modifié ainsi qu'il suit:

« *Art.* 3. — La composition du comité technique paritaire est fixée comme suit:

« Six représentants de l'administration:

« Le directeur général du personnel, ou son représentant, président;

« Le directeur des services des affaires allemandes et autrichiennes ou son représentant;

« Le haut commissaire de la République française en Allemagne ou son représentant;

« Le haut commissaire de la République française en Autriche ou son représentant:

« Deux membres désignés par le haut commissaire de la République française en Allemagne ;

« Six représentants du personnel pour l'ensemble des services de Paris, d'Allemagne et d'Autriche ».

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 octobre 1951.

Le ministre des affaires étrangères,

Pour le ministre des affaires étrangères et par délégation :

Le directeur général du personnel,

RAYMOND BOUSQUET.

Pour le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et par délégation :

Le directeur du cabinet,

MAURICE AICARDI.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret n° 51-859 portant approbation d'un cahier des charges type pour l'exploitation par affermage d'un service de distribution publique d'eau potable.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 juillet 1951 :

Page 7244, 2e colonne, article 3, au lieu de : « Le fermier sera (6) autorisé à utiliser les ouvrages et canalisation de la distribution pour desservir les consommateurs », lire : « Le fermier sera (6) autorisé à utiliser les ouvrages et canalisations de la distribution pour desservir des consommateurs ».

Page 7245, 2e colonne, article 11, *d*, 5e ligne, au lieu de : « de reporter sous trottoirs au accotements », lire : « de reporter sous trottoirs ou accotements ».

Page 7246, 1re colonne, 2e ligne, au lieu de : « à charge par lui de se retourner », lire : « à charge pour lui de se retourner » ; 2e colonne, article 17, variante A, paragraphe 2, au lieu de : « L'abonné aura la faculté... mise en service », lire : « L'abonné aura la faculté de fournir lui-même son compteur ou de demander au fermier de le lui fournir par vente ou location. Le fermier pourra vérifier les compteurs fournis par les abonnés avant leur mise en service » ; variante B, paragraphe 2, au lieu de : « Si le compteur... après réparation », lire : « Si le compteur appartient à l'abonné, l'entretien sera, à son gré, effectué soit par le fermier, soit par un entrepreneur spécialisé. Les déposes et reposes rendues nécessaires par les travaux d'entretien seront effectuées aux frais de l'abonné, soit par le fermier soit par un entrepreneur agréé par le fermier. Le fermier contrôlera les compteurs fournis par l'abonné avant leur mise en service ou leur repose après réparation ».

Page 7247, 2e colonne, article 26, paragraphe 6, 2e ligne, au lieu de : « de manière à ne pas entraîner l'obligation de faire un appel », lire : « de manière à ne pas entraîner l'obligation de faire un rappel » ; paragraphe 9, au lieu de : « 2° S'il est écoulé plus de... ans depuis la dernière », lire : « 2° S'il s'est écoulé plus de... ans depuis la dernière ».

Page 7248, 9e ligne, au lieu de : « des tarifs maximums de base fixés par le présent article et en modifier ces tarifs », lire : « des tarifs maximums de base fixés par le présent article et en modifiant ces tarifs ».

Page 7250, article 35, paragraphe 3, 3e ligne, au lieu de : « qui précéderont le terme de l'affermage et les employés à... », lire : « qui précéderont le terme de l'affermage et les employer à... » ; article 39, paragraphe 2, *in fine*, au lieu de : « en vigueur à l'origine de la concession », lire : « en vigueur à l'origine de l'affermage ».

Page 7251, 1re colonne, 5e ligne avant la fin, au lieu de : « que si l'importance de la concession le justifie », lire : « que si l'importance de l'affermage le justifie » ; 2e colonne, trois premières lignes, au lieu de : « Annexe à l'article 40 du cahier des charges type pour l'affermage d'une distribution d'eau potable », lire : « Annexe à l'article 40 du cahier des charges type pour l'affermage d'une distribution publique d'eau potable » ; 63e ligne, au lieu de : « Le solde débiteur ou débiteur du compte », lire : « Le solde créditeur ou débiteur du compte ».

(*Ce rectificatif annule et remplace celui paru au* Journal officiel *du 12 août 1951, page 8782.*)

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 septembre 1951 :

Page 9759, 1re colonne, 33e ligne, au lieu de : « Abbé de Boislaville (Pierre), curé de Saint-Aignan (Eure-et-Loir) », lire : « Abbé de Boislaville (Pierre), curé de Saint-Aignan, à Chartres (Eure-et-Loir) ».

Page 9761, 2e colonne, 4e ligne, au lieu de : « Brunel (Léon), maire de Mesnil-Patry (Calvados) », lire : « Bunel (Léon), maire de Mesnil-Patry (Calvados) ».

Page 9762, 2e colonne, 47e ligne, au lieu de : « Legouez (Alphonse), maire d'Amfreville-la-Campagne (Eure) », lire : « Legouez (Alphonse), maire d'Hectomare (Eure) ».

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 24 octobre 1951 portant nomination dans le corps des ingénieurs militaires de l'air d'anciens élèves de l'école polytechnique classés à leur sortie de l'école dans le corps des ingénieurs militaires de l'air.

Par décret en date du 24 octobre 1951 :

Sont nommés ingénieurs élèves militaires de l'air à compter du 1er octobre 1951 les anciens élèves de l'école polytechnique de la promotion 1948 dont les noms suivent :

MM. Darricaux (G.-R.), Tanguy (P.-Y.), El Cammal (M.-S.), Bergounioux (M.-G.), Vandenberghe (L.-M.), Foch (J.-S.-A.), de Batz de Trenquelléon (F.-M.), Fraysse (R.).

La prise de rang des intéressés est fixée au 1er octobre 1949. Les intéressés se classent sur la liste d'ancienneté du corps des ingénieurs militaires de l'air immédiatement avant M. Betheuil (J.-H.).

Les ingénieurs élèves militaires de l'air visés à l'article précédent sont promus au grade d'ingénieur militaire de 2e classe de l'air à compter du 1er octobre 1951 pour prendre rang du 1er octobre 1950.

Sont nommés ingénieurs élèves militaires de l'air, à compter du 1er octobre 1951, les anciens élèves de l'école polytechnique de la promotion 1949 dont les noms suivent :

MM. Colleville (M.-G.-L.), Sandeau (J.-M.-J.), Soulez-Larivière (J.-P.-M.), Chambeau (L.-E.), Cado (M.-R.-M.), Bacou (J.-P.-A.), Dubarry-Barbe (R.-J.-R.), Bourgarel (G.).

La prise de rang des intéressés est fixée au 1er octobre 1950. Les intéressés se classent sur la liste d'ancienneté du corps des ingénieurs militaires de l'air immédiatement après M. Betheuil (J.-H.).

Décret portant promotions et nominations d'officiers et sous-officiers de réserve de l'armée de l'air, inscrits au tableau d'avancement de 1951.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 octobre 1951 : page 10400, 1re colonne, au lieu de : « Quilichini (André-Paul), centre mobilisateur air n° 222 », lire : « Quilichini (André-Paul), centre mobilisateur air n° 222 ».

Décret n° 51-1197 portant statut du personnel des cadres militaires féminins.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 octobre 1951 :

Page 10433, 1re colonne, ajouter : « Sur le rapport du ministre d'Etat, chargé des relations avec les Etats associés, du ministre de la France d'outre-mer... ».

Même page, 2e colonne, rétablir le tableau de l'article 2 de la façon suivante :

HIÉRARCHIE	POURCENTAGE DE L'EFFECTIF TOTAL	
	Cadres des services de santé.	Ensemble des autres cadres.
Hors classe.....	2 p. 1.000, avec un minimum de 1 pour chacun des trois services de santé.	1 p. 1.000, avec un minimum de 1 pour chacune des trois armées.
Hors classe.....	7 p. 100 (1).	5 p. 100 (1).
1re classe.....		
2e classe.....		
3e classe.....		
1re catégorie.....	93 p. 100.	95 p. 100.
2e catégorie.....		
3e catégorie.....		
4e catégorie.....		
5e catégorie.....		
6e catégorie.....		

(1) Toute fraction égale ou supérieure à 1/2 comptant pour l'unité.

Page 10434, 1re colonne, article 9, 15e ligne, au lieu de : « a) Personnels des classes ayant quinze ans de services... », lire : « a) Personnels des classes avant quinze ans de services ».

Page 10436, 2e colonne, article 28, ajouter : « Le ministre d'Etat, chargé des relations avec les Etats associés, le ministre de la France d'outre-mer... ».

Aux contreseings ajouter :

« *Le ministre d'Etat, chargé des relations avec les Etats associés,*

« JEAN LETOURNEAU.

« *Le ministre de la France d'outre-mer,*

« LOUIS JACQUINOT ».

Décrets portant concession de la médaille militaire.

Rectificatif au *Journal officiel* du 3 novembre 1946:

Page 1581 (pagination spéciale), 1re colonne, au lieu de: « Quellec (Paul), soldat », lire: « Quellec (Paul), gendarme ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 avril 1950:

Page 3654, 1re colonne, au lieu de: « Charaziff (Pierre-Jean), soldat au 50e régiment d'infanterie, classe 1943, mle 12107, recrutement de Bordeaux », lire: « Chazarin (Pierre-Jean), soldat au 50e régiment d'infanterie, classe 1943, mle 12107, recrutement de Bordeaux ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 9 mai 1951:

Page 4831, 2e colonne, au lieu de: « Chagnon (Raymond-Auguste), caporal-chef, 3e régiment d'infanterie coloniale, 3e bataillon », lire: « Chagnon (Raymond-Auguste), caporal-chef, 43e régiment d'infanterie coloniale, 3e bataillon ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 mai 1951:

Page 5418, 2e colonne, au lieu de: « Gonnevant (Jean-Amédée), aspirant, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1941, mle 46, recrutement de Strasbourg », lire: « Gonnetand (Jean-Amédée), aspirant, 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1941, mle 46, recrutement de Strasbourg ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 juillet 1951:

Page 8222, 1re colonne, au lieu de: « Charbonnel, épouse Grimpel (Marie-Louise), », lire: « Charbonnel, épouse Grimprel (Marie-Louise) ».

Page 8225, 1re colonne, au lieu de: « Gau (André), 2e classe, 3e régiment de dragons de reconnaissance », lire: « Cau (André), 2e classe, 3e régiment de dragons de reconnaissance ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 octobre 1951:

Page 10210, 1re colonne, au lieu de: « Tidaut (Yves), sergent, 3/21e régiment d'infanterie coloniale », lire: « Tibaut (Yves), sergent, 3/21e régiment d'infanterie coloniale »; page 10210, 2e colonne, au lieu de: « Foukbache Abdelkader, 1re classe, 2e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs algériens », lire: « Foukrache Abdelkader, 2e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs algériens ».

Page 10211, 1re colonne, au lieu de: « Grattiaux (André), 2e classe, 1/24e régiment de marche de tirailleurs sénégalais », lire: « Graftiaux (André), 2e classe, 1/24e régiment de marche de tirailleurs sénégalais »; au lieu de: « Messaourd Tahar, 2e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs algériens », lire: « Messaoued Tahar, 2e bataillon de marche du 1er régiment de tirailleurs algériens »; au lieu de: « Podzimski (Léon), bataillon de marche du 1er régiment de chasseurs », lire: « Podzinski (Léon), bataillon de marche du 1er régiment de chasseurs ».

Même page, 2e colonne, au lieu de: « Abdesselem ben Naddour ben Abdallah, compagnie coloniale de garnison d'Hanoï », lire: « Abdesselem ben Kaddour ben Abdallah, compagnie coloniale de garnison d'Hanoï »; au lieu de: « Froment (Jean-Claude), 23e régiment d'infanterie coloniale », lire: « Fromont (Jean-Claude), 23e régiment d'infanterie coloniale »; au lieu de: « Allal ben Hamadi, 6e groupe de spahis marocains à pied », lire: « Allal ben Hammadi, 6e groupe de spahis marocains à pied »; au lieu de: « Bouchaba Ahmed, 2e classe, 3e régiment de tirailleurs algériens », lire: « Boughaba Ahmed, 2e classe, 3e régiment de tirailleurs algériens »; au lieu de: « Dahba Larbi, 21e bataillon de tirailleurs algériens », lire: « Dahsa Larbi, 21e bataillon de tirailleurs algériens »; au lieu de: « El Arbi ben Boujemma ben el Mokktar, 6e groupe de spahis marocains à pied », lire: « El Arbi ben Boujeaa ben el Mokktar, 6e groupe de spahis marocains à pied »; au lieu de: « Lachleg Hammouda, 1re classe, 2e bataillon de tirailleurs algériens », lire: « Lachleg Hammouda, 1re classe, 27e bataillon de tirailleurs algériens ».

Décret portant promotions et nominations d'officiers relevant de la direction centrale des constructions et armes navales.

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 octobre 1951:

Page 10042, 15e ligne, au lieu de: « en remplacement de M. l'ingénieur en chef de 1re classe Joubert, retraité (liste unique) », lire: « en remplacement de M. l'ingénieur en chef de 1re classe Joubert, retraité ».

Même page, entre les 15e et 16e lignes, ajouter le titre: « Liste unique ».

Page 10043, rubrique Au grade d'ingénieur des directions de travaux de 2e classe des constructions et armes navales, 60e ligne, au lieu de: « en remplacement de M. l'ingénieur des directions de travaux principal Denardou, retraité », lire: « en remplacement numérique de M. l'ingénieur des directions de travaux principal Denardou, retraité »; 64e ligne, au lieu de: « en remplacement de M. l'ingénieur des directions de travaux de 1re classe Le Gall, retraité », lire: « en remplacement numérique de M. l'ingénieur des directions de travaux de 1re classe Le Gall, retraité ».

Même page, rubrique Au grade d'officier d'administration de 2e classe des directions de travaux, 5e ligne, au lieu de: « port matriculaire: Lorient », lire: « port matriculaire: Brest ».

Décret portant nomination dans le corps des ingénieurs du génie maritime.

Rectificatif au *Journal officiel* du 7 octobre 1951:

Page 10219, 2e colonne, après la 16e ligne, ajouter:

« Le rang définitif, sur l'annuaire, de ces ingénieurs, sera fixé ultérieurement d'après le classement de sortie de l'école nationale supérieure du génie maritime ».

Remise de débet.

Par arrêté du 18 octobre 1951, sous réserve d'un versement de 13.562 francs, il est fait remise gracieuse à M. Jean Albrand, demeurant 135, avenue Pierre-Brossolette, à Montrouge (Seine), de la somme de 54.328 F dont il est redevable envers le Trésor à la suite de l'accident survenu le 13 mai 1945 près de Challes-les-Eaux.

Composition de l'état-major de l'inspection générale de la défense en surface du territoire métropolitain.

Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,

Vu le décret du 11 avril 1950 portant réorganisation de la défense nationale;

Vu le décret du 29 septembre 1950 organisant la défense en surface du territoire métropolitain,

Arrête:

Art. 1er. — L'état-major de l'inspection générale de la défense en surface du territoire métropolitain aura la composition suivante:

Armée de terre: deux officiers supérieurs (dont un chef d'état-major); trois officiers subalternes.

Armée de mer: un officier subalterne.

Armée de l'air: un officier supérieur.

Art. 2. — Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, les secrétaires d'Etat à la guerre, à la marine et à l'air sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 octobre 1951.

Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,
GEORGES BIDAULT.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,
PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Le secrétaire d'Etat à la marine,
JACQUES GAVINI.

Le secrétaire d'Etat à l'air,
PIERRE MONTEL.

Mise hors cadres, en mission, d'un officier de l'armée de terre.

Par arrêté du 15 octobre 1951, M. le lieutenant d'infanterie coloniale Freyri (Charles) est placé hors cadres, en mission, au titre du ministère de l'intérieur, à compter du 1er juillet 1951, pour servir au régiment de sapeurs-pompiers.

La rémunération de cet officier, qui supportera les retenues légales sur la solde d'activité qui lui serait allouée s'il était dans les cadres, sera imputée au budget de la ville de Paris.

Corps des officiers des affaires militaires musulmanes.

Par arrêté du 17 octobre 1951, M. le colonel des affaires militaires musulmanes Coudino (Alexandre-Augustin-Désiré) est nommé inspecteur du corps des officiers militaires musulmanes.

Trésoriers-payeurs aux armées.

Par arrêté du 12 octobre 1951, sont promus dans les cadres du service de la trésorerie aux armées, à compter du 1er octobre 1951:

RÉSERVE

Au grade de payeur particulier de 1re classe.

M. le payeur particulier de 2e classe Gautier (Paul-Joseph).

Au grade de payeur particulier de 2e classe.

M. le payeur adjoint de 1re classe Blanchard (Louis-Tristan).

Au grade de payeur adjoint de 1re classe.

Les payeurs adjoints de 2e classe:

MM. Levacher (Jean-Aimé-Marie).
Delabarre (Pierre-Léonce-Joseph).
Perrot (Emile-Albert-Maurice).

Nomination d'aspirants de marine de réserve et d'aspirants mécaniciens de réserve.

Par arrêté du secrétaire d'Etat à la marine en date du 19 octobre 1951:

Sont nommés aspirants de marine de réserve les élèves aspirants de réserve dont les noms suivent:

(Pour compter du 1er octobre 1951.)

Branche « chefs de quart ».

MM. Guillet (Henri-Joseph-Noël-Marie), du port de Toulon.
Vittini (Claude-Charles-Henry), du port de Toulon.
Théry (Jean-Louis-Camille-Marie-Joseph-Ghislain), du port de Toulon.
Guillemard (Jean-Joseph-Auguste), du port de Toulon.
Giboin (Pierre-Alexandre), du port de Toulon.

Branche « chefs de quart », « formation », « dragage ».

MM. Jégu (Marie-Ange-Ernest-Jean-Auguste), du port de Toulon.
Le Floch (Jean-André), du port de Toulon.
Le Floch (Jacques-Lucien-Roland), du port de Toulon.
Nicolas (Yvon), du port de Toulon.
Coreau (Jacques-Elie), du port de Toulon.
Rotureau (Gérard-Aimé-Marie), du port de Toulon.
Quéguiner (François), du port de Toulon.
Florand (Antoine-Fernand-René), du port de Toulon.
Cohades (Pierre-Albert), du port de Toulon.
Le Coadou (Yves), du port de Toulon.
Dupont (André-Hilaire), du port de Toulon.
Villard (Christian-Philippe-Jacques), du port de Toulon.
Privat (René), du port de Toulon.
Goarvot (Jean-Raymond), du port de Toulon.

Branche « chefs de quart », « formation », « A. S. M. ».

MM. Geoffroy (Michel-André-Alexandre), du port de Toulon.
Huguenin (Daniel-André), du port de Toulon.
Mourier (Pierre-Marie-Jacques-André), du port de Toulon.
Durand Gaillard (Jean-Pierre), du port de Toulon.
de La Rochefoucauld (Pierre-Louis-Jean-Marie), du port de Toulon.
Geffroy (Hervé-Joseph-René), du port de Toulon.
Lalau-Keraly (Loïc-Xavier-Jacques), du port de Toulon.
Le Fèvre (Adrien), du port de Toulon.
Lefebvre (Claude-Paul-Maurice), du port de Toulon.
Bordenave (Pierre-Eugène), du port de Toulon.
Arnal (Jacques), du port de Toulon.
Avron (Jean-Pierre), du port de Toulon.
Guilhaud (Jacques-Marcel-Jean-Emile), du port de Toulon.
Guénilley (Georges-Edouard), du port de Toulon.
Bourdereau (Henri-Jacques-Marcel), du port de Toulon.
Adam (Michel-René-Jean), du port de Toulon.
Monet (Philippe-Lucien-Joseph), du port de Toulon.
Waniart (Jean-Henri-Pierre), du port de Toulon.
Mounier-Kuhn (Pierre-Jacques-René), du port de Toulon.
Touchard (René-Pierre-Joseph), du port de Toulon.
Bernard de Lavernette (François-Marie-Emmanuel), du port de Toulon.
Chapuis (Louis-Jean-Charles), du port de Toulon.
Besnard (Robert-Joseph-Roger), du port de Toulon.
Derouin (Maurice-Henri), du port de Toulon.

Sont nommée au grade d'aspirant mécanicien de réserve les élèves aspirants mécaniciens de réserve dont les noms suivent:

(Pour compter du 1er octobre 1951.)

Branche « ingénieurs mécaniciens du service général ».

MM. Tournier (Michel-Alexandre-Eugène), du port de Toulon.
Nicou (Robert-Maurice), du port de Cherbourg.
Houdard (Henri-Louis-Jean), du port de Toulon.
Trévidic (Jean-Pierre), du port de Toulon.
Le Bihan (Michel-Pierre), du port de Toulon.
Dubès (Gaston-Gilbert), du port de Toulon.
Desbordes (Bernard-Marcel), du port de Toulon.
Corbière (Marc-Georges-Alphonse), du port de Toulon
Plantec (André-Jean), du port de Toulon.
Langlois (Georges-Daniel-Julien), du port de Toulon.
Scol (Jacques-Jules-Lucien), du port de Toulon.
Masure (Jacques-Robert-Albert), du port de Toulon.
Laccassagne (Jean-Marie-René), du port de Toulon.
Barrère (Jean-Georges), du port de Toulon.
Duclay (Georges-Charles-Henri), du port de Toulon.
Laroche (Henri-Gui), du port de Toulon.
Patouillet (André-René), du port de Toulon.
Ruyssen (Jean-Cyrille-Georges), du port de Toulon.

Branche « ingénieurs mécaniciens d'aéronautique ».

MM. Looten (Robert-Henri), du port de Toulon.
Nal (Georges-Fernand-Alfred), du port de Toulon.
Renaud (Pierre-Jean-Marie), du port de Toulon.
Suter (Tony-Germain-Richard), du port de Toulon.
Venuti (Nicolas), du port de Toulon.

Homologation de brevets de l'armée de l'air.

Par décision n° 13800 SPAA/4/B en date du 17 octobre 1951, le secrétaire d'Etat à l'air décerne les brevets suivants au personnel ci-après:

PERSONNEL NAVIGANT

I. — Brevet militaire d'observateur en avion.

Sous-spécialité: « Radiotélégraphiste navigateur ».

(A compter du 28 août 1951.)

7373 Lasbax (Jean-J.), sous-lieutenant, né le 28 décembre 191[illegible], C. I. E. T.
7374 Jonchier (René-A.), sous-lieutenant né le 23 juin 1917, G. T. L. A. 2/60.
7375 Malvesy (Henri-C.), sous-lieutenant, né le 12 février 1917, G. T. 1/62.
7376 Medeville (Guy-A.), sous-lieutenant, né le 4 septembre 1918, C. E. V.

II. — Brevet militaire de mitrailleur en avion.

Sous-spécialité: « Navigateur ».

(A compter du 25 septembre 1951.)

4920 Eteve (Paul-M.), sergent, né le 28 février 1928, G. M. M. T. A.
4921 Masse (Pierre-E.), sergent, né le 17 septembre 1930, G. M. M. T. A.
4922 Bedin (Michel-A.), sergent, né le 26 juillet 1931, G. M. M. T. A.
4923 Royet (Georges-N.), sergent, né le 25 décembre 1930, G. M. M. T. A.
4924 Delbos (Jean-M.), sergent, né le 1er mars 1931, G. M. M. T. A.
4925 Genty (Paul-S.), sergent, né le 30 septembre 1930, G. M. M. T. A.
4926 Gimenes (Pierre-L.), sergent, né le 23 novembre 1929, G. M. M. T. A.
4927 Coic (Jean-L.), sergent, né le 24 décembre 1931, G. M. M. T. A.
4928 Cuinet (Marcel-E.), sergent, né le 14 janvier 1932, G. M. M. T. A.
4929 Loubere (Jacques-J.), sergent, né le 2 septembre 1930, G. M. M. T. A.
4930 Baroud (André-J.), sergent, né le 2 octobre 1929, G. M. M. T. A.
4931 Doussinet (Pierre-G.), sergent, né le 5 mai 1931, G. M. M. T. A.
4932 Devas (Jean-C.), sergent, né le 30 juillet 1929, G. M. M. T. A.
4933 Dervin (Pierre-G.), sergent, né le 17 juillet 1930, G. M. M. T. A.
4934 Fages (Pierre-J.), sergent, né le 8 mars 1932, G. M. M. T. A.
4935 Pous (Roger-A.), sergent, né le 12 avril 1929, G. M. M. T. A.
4936 Pillard (Jacques-M.), sergent, né le 5 juin 1929, G. M. M. T. A.
4937 Lorenzo (Jean-M.), sergent, né le 10 avril 1929, G. M. M. T. A.

4938 Levesy (Albert-L.), sergent, né le 20 octobre 1931, G. M. M. T. A.
4939 Fox (Armand-V.), sergent, né le 22 janvier 1929, G. M. M. T. A.
4940 Dupaigne (Pierre-A.), sergent, né le 14 juin 1929, G. M. M. T. A.
4941 De Bernes de Longvilliers (Antoine-G.), sergent, né le 12 mai 1929, G. M. M. T. A.
4942 De Sars (Henri-M.), sergent, né le 11 septembre 1929, G. M. M. T. A.
4943 Amouroux (Guy-L.), sergent, né le 12 février 1932, G. M. M. T. A.
4944 Gervais (René-J.), sergent, né le 13 mars 1931, G. M. M. T. A.
4945 Lang (Gabriel-R.), sergent, né le 22 mai 1930, G. M. M. T. A.
4946 Ermogeni (Albert-J.), sergent, né le 9 mai 1930, G. M. M. T. A.
4947 Maussenet (Jacques-J.), sergent, né le 29 novembre 1931, G. M. M. T. A.
4948 Pussiot (Jean-M.), sergent, né le 4 janvier 1929, G. M. M. T. A.
4949 Drapier (Gilbert-J.), sergent, né le 16 décembre 1931, G. M. M. T. A.
4950 Montegnies (Jean-R.), sergent, né le 30 décembre 1931, G. M. M. T. A.
4951 Quibel (Richard-M.), sergent, né le 14 janvier 1929, G. M. M. T. A.
4952 Garcia (Yves), caporal-chef, né le 21 mars 1932, G. M. M. T. A.
4953 Le Cozanet (Georges-L.), sergent, né le 13 février 1932, G. M. M. T. A.
4954 Laloe (André-M.), sergent, né le 18 mai 1928, G. M. M. T. A.
4955 Le Saouder (Théodore-M.), sergent, né le 12 janvier 1932, G. M. M. T. A.
4956 Lalane (Max-G.), sergent, né le 30 janvier 1929, G. M. M. T. A.
4957 Labatut (Jacques-F.), sergent, né le 19 avril 1931, G. M. M. T. A.
4958 Lavigerie (Michel-H.), sergent, né le 15 mai 1931, G. M. M. T. A.

III. — **Brevet militaire de radiotélégraphiste en avion.**

Sous-spécialité: « Radiotélégraphiste navigateur ».

La sous-spécialité de « radiotélégraphiste navigateur » est attribuée, à compter du 28 août 1951, aux sous-officiers ci-après titulaires du brevet de radiotélégraphiste en avion:

Dumazert (Roger), aspirant de réserve, né le 11 avril 1920, brevet n° 1409.
Nicaise (Robert-J.), adjudant-chef, né le 16 août 1920, brevet n° 1053.
Vigne (Max-J.), adjudant-chef, né le 21 avril 1922, brevet n° 1323.
Brian (Raoul), sergent-chef, né le 7 juillet 1927, brevet n° 1827.
Cordel (Maurice-P.), sergent-chef, né le 19 mai 1924, brevet n° 1037.
Carron de La Morinais (Emmanuel), sergent, né le 18 mars 1928, brevet n° 1921.
Lemoine (Jean), sergent, né le 15 juillet 1928, brevet n° 1922.
Dieudonné (Pierre), sergent-chef, né le 14 avril 1926, brevet n° 1798.
Keyren (Georges), adjudant, né le 28 avril 1920, brevet n° 1916.
Warin (André), adjudant, né le 16 septembre 1920, brevet n° 1049.
Carrer (Maurice-J.), sergent-chef, né le 15 novembre 1925, brevet n° 1828.
Garnier (Joseph), adjudant, né le 27 juillet 1920, brevet n° 1895.

Les intéressés sont classés dans leur nouvelle spécialité à compter de la date d'homologation des brevets octroyés par la présente décision.

Les affectations et grades portés sur cette décision sont ceux figurant aux dossiers des ayants droit lors de l'élaboration du présent travail. En cas de mutation ou de changement de grade il y a lieu d'avertir la nouvelle formation du militaire en cause.

Les commandants d'unités voudront bien, chacun en ce qui le concerne, donner tous ordres nécessaires pour assurer la mise à jour rigoureuse des pièces matricules des intéressés.

Changement d'armée d'aspirants de réserve (troupes métropolitaines).

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu l'instruction n° 17.718 R.S/2 du 8 décembre 1946 relative à la procédure de changement d'armée du personnel non officier des armées de terre, de mer et de l'air;

Vu l'instruction n° 125.528 PM/1-B du 25 juillet 1951, relative à l'administration des officiers et aspirants de réserve appartenant aux armes et services relevant du secrétaire d'Etat à la guerre,

Décide:

Art. 1er. — Sont rayés des cadres des réserves de l'armée de l'air:

M. Arreck (Jean-Pierre-Alexandre), aspirant, C. M. A. n° 224.
M. Kerbaul (Paul-Marie), aspirant.
M. Pajot (Michel-André-Marcel), aspirant.

Art. 2. — Sont admis dans les cadres des réserves de l'armée de terre et affectés pour administration aux états-majors et services désignés ci-dessous:

1re REGION MILITAIRE

Compagnie administrative régionale n° 1.

M. Pajot (Michel-André-Marce.), aspirant d'artillerie (F. T. A.), rang du 15 juin 1951, à compter du 29 septembre 1951.

5e REGION MILITAIRE

SUBDIVISION DE PAU

M. Kerbaul (Paul-Marie), aspirant d'infanterie, rang du 1er avril 1940.

9e REGION MILITAIRE

M. Arreck (Jean-Pierre-Alexandre), aspirant du train, rang du 1er novembre 1944 (régularisation).

Fait à Paris, le 18 octobre 1951.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Pour le général directeur:
Le directeur adjoint,
Cl DUDOGNON.

Admission à l'honorariat (service de l'intendance).

Par décision ministérielle en date du 20 octobre 1951, les officiers de réserve du service de l'intendance, rayés des cadres, dont les noms suivent, ont été admis à l'honorariat de leur grade à compter de la date de leur radiation des cadres (art. 23 de la loi du 8 janvier 1925).

Intendants militaires et attachés à l'intendance.

MM.
Dautheville (Alfred), intendant militaire de 1re classe.
Calmejane-Course (Jean-Louis), intendant militaire de 2e classe.
Bousquet (Jean-André), intendant militaire adjoint.
Barbagelata (Baptiste-Marc), intendant militaire adjoint.
Magnier de Maisonneuve (Pierre-Marie-Ignace), intendant militaire adjoint.
May (Henri-Albert-Georges), intendant militaire adjoint.
Rapenne (Jean-Alexandre-Léon), attaché de 1re classe à l'intendance.

Officiers d'administration.

(Bureaux de l'intendance.)

MM.
Charles (Albert), lieutenant-colonel d'administration.
Fontaine (Lucien-Jules-Léon-Charles), commandant d'administration.
Bodson (Georges-Auguste), capitaine d'administration.
Sajous (Lucien-Marie), lieutenant d'administration.
Leroy (Charles-Marius), lieutenant d'administration.
Tissier (François-Edouard), lieutenant d'administration.
Lallanne (Alfred-Maximin), lieutenant d'administration.
Alexandre (Louis-Marie-Joseph), lieutenant d'administration.
Saffar (Fernand), lieutenant d'administration.

(Subsistances militaires.)

MM.
Moreau (Emile-André), capitaine d'administration.
Laporte (Louis-Charles-Joseph-Alfred), capitaine d'administration.
Burlot (René-André), capitaine d'administration.
Yeche (Raymond-Jacques), capitaine d'administration.
Mouly (Julien-Emile), lieutenant d'administration.

(Habillement et campement.)

MM.
Charvay (Marcel-Antoine), commandant d'administration.
Pierson (Alexandre), capitaine d'administration.
Deffrennes (Simon-Jean-Louis), capitaine d'administration.
Agisson (Robert-Henri-Amédée), lieutenant d'administration.
Despagne (Jean-Robert), lieutenant d'administration.
Franck (Paul), lieutenant d'administration.

Deuxième liste complémentaire des candidats reçus au cycle accéléré de préparation militaire supérieure, aptes à être incorporés dans une école d'application d'arme avec le grade de sergent ou de maréchal des logis.

Troisième additif au *Journal officiel* du 13 octobre 1951, page 10367, 1re colonne:

Guillard (Robert), Paris.

Tour de départ en campagne des officiers mariniers.

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
		FUSILIERS		
		Maîtres principaux.		
		Ayant fait campagne.		
Podeur (Louis)	130 332 2	14 novembre 1944.	B. A. N. Aspretto.	
Le Coupanec (Laurent)	334 26 2	1er décembre 1944.	Dépôt Brest.	
Auvray (Jean)	66 152 1	4 décembre 1944.	B. E. M. Dijon.	
		Premiers maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Guézennec (Charles)	2538 B 31	1er février 1938.	U. M. Casablanca.	T. D.
		Ayant fait campagne.		
Le Goff (Marcel)	410 B 30	11 septembre 1937.	U. M. Marseille.	
Le Bonnec (Alexis)	1006 L 29	1er avril 1943.	Disponible Brest.	
Talec (Joseph)	3148 B 29	1er juillet 1944.	Dépôt Sidi Abdallah.	
Le Gall (Jean)	1700 B 30	30 septembre 1944.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Bohec (Jean)	507 B 31	20 octobre 1944.	C. G. Sidi-Abdallah.	T. D.
Novat (Robert)	96 B 29	22 octobre 1944.	U. M. Alger.	T. D.
Le Fourn (François)	3436 26 2	26 octobre 1944.	Centre Siroco.	T. D.
Brénier (Pierre)	3811 B 29	26 octobre 1944.	E. M. 2e région.	
Simon (Lucien)	1174 27 1	1er novembre 1944.	B. A. N. Saint-Mandrier.	
Balcon (Jean)	2562 B 31	1er novembre 1944.	École navale.	
Bihan (Jean)	4550 B 30	1er décembre 1944.	C. F. M. Pont-Réan.	
Guermeur (Alain)	220 B 34	26 décembre 1944.	U. M. Oran.	T. D.
Thoulouzan (Edmond)	1438 C 36	31 décembre 1944.	*Montcalm.*	
Le Vézo (Antoine)	2072 27 2	1er mars 1945.	F. M. Rhin.	
Gelgon (Eugène)	2611 B 32	20 mars 1945.	Centre Siroco.	T. D.
Barazer (Charles)	3242 C 32	4 avril 1945.	E. S. N. Bordeaux.	
Baloche (François)	1235 C 33	19 mai 1945.	Marine Paris.	
L'Hostis (Yves)	2345 B 28	9 juin 1945.	*Lorraine-Suffren.*	
Pellennec (Yves)	4090 B 28	10 juin 1945.	U. M. Oran.	T. D.
Muller (Ewald)	4116 C 28	16 juillet 1945.	B. A. N. Cuers.	
		Maîtres.		
		Ayant fait campagne.		
Le Vourch (Jean)	4269 B 28	1er décembre 1931.	Disponible Brest.	
Bondin (Jean)	807 R 35	31 décembre 1944.	Disponible Toulon.	
Masson (Joseph)	3823 B 31	1er mai 1945.	Cie garde Cherbourg.	
Perrot (Yves)	2160 B 33	15 mai 1945.	*Richelieu.*	
Boussouf (Mohamed)	746 Biz. 31	30 juin 1945.	Cdo Hubert.	
Hamon (Jean)	485 B 31	1er juillet 1945.	Disponible Brest.	
Creps (René)	959 26 1	1er août 1945.	Marine Paris.	
Rio (Yves)	296 L 37	1er août 1945.	Cdo Trépel.	
Le Dem (Guillaume)	3047 B 37	1er août 1945.	École navale.	
Chauderlot (Alain)	1775 C 36	20 août 1945.	C. I. O. Arzew.	T. D.
Morvan (François)	1231 B 36	1er septembre 1945.	*Gloire.*	
Durand (Paul)	164 B 37	1er septembre 1945.	Marine Paris.	
Lastennet (Pierre)	702 B 38	1er septembre 1945.	Disponible Brest.	
Liscouet (Marcel)	663 B 34	15 septembre 1945.	C. F. M. Pont-Réan.	
Traingat (Abel)	748 C 28	1er octobre 1945.	B. E. Artigue.	T. D.
Moal (François)	2740 B 36	8 octobre 1945.	C. F. M. Pont-Réan.	
Rabotin (Georges)	1883 C 34	1er novembre 1945.	Centre Siroco.	
Cocaign (Alfred)	558 E 35	1er novembre 1945.	Sce solde Toulon.	
Weber (Albert)	2513 T 31	4 novembre 1945.	E. M. 3e région.	
Pouliquen (Jacques)	3653 B 30	15 novembre 1945.	B. A. N. Agadir.	T. D.
Mocaer (Jean)	343 B 31	20 novembre 1945.	Ec. Ter. Toulon.	
		Seconds maîtres (n'appartenant pas au cadre spécial).		
		N'ayant pas fait campagne.		
Bourguignon (Jean)	3 T 47	1er juin 1948.	Marine Paris.	T. D.
		Ayant fait campagne.		
Mérour (Jean)	465 B 37	1er décembre 1944.	D. P. Sidi-Abdallah.	T. D.
Chentil (Ildut)	1120 B 36	1er janvier 1945.	École Ter. Toulon.	
Moal (Henri)	905 B 31	28 mai 1945.	Disponible Brest.	
Driano (Joseph)	268 L 36	1er juin 1945	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Le Naour (Joseph)	1070 B 37	20 juin 1945.	Cours gradés.	T. D.
Le Bihan (Joseph)	3257 B 36	28 juin 1945.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Le Marouille (Louis)	278 L 30	1er juillet 1945.	B. A. N Khouribge.	T. D.
Le Sann (Albert)	708 B 34	1er juillet 1945.	B. E. Lartigue.	T. D.
Beuzit (Jean)	486 B 32	1er août 1945.	C. G. Sidi-Abdallah.	T. D.
Lissillour (François)	826 B 32	1er août 1945.	Dépôt Sidi-Abdallah.	T. D.

NOMS ET PRENOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Jégouzo (André)	549 L 39	1er août 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Compiègne (Jean)	525 T 35	16 août 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Blosz (François)	3263 B 36	1er septembre 1945	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Gannat (Marcel)	759 B 35	1er septembre 1945.	B. E. Khouribga.	T. D.
Le Moigne (Jean)	954 B 34	16 novembre 1945.	U. M. Baie Ponty.	T. D.
Le Bellec (Joseph)	1005 L 36	17 novembre 1945.	E. A. M. F. Toulon.	
Le Calvez (Jean)	1059 B 30	1er décembre 1945.	Cie garde Toulon.	
Corre (Jean)	1190 B 33	16 décembre 1945.	Marine Le Havre	
Person (Jean)	1396 B 30	21 décembre 1945.	B. P. A. N. Hyères.	
Kermovant (André)	780 L 33	1er janvier 1946.	B. E. Khouribga.	T. D.
Lavenant (Joseph)	270 L 36	1er janvier 1946.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Pluchon (Pierre)	856 B 37	4 février 1946.	E. M. Bizerte.	T. D.
Rivory (Marcel)	452 T 31	1er mars 1946.	E. A. M. F. Toulon.	
Taverne (René)	2376 C 36	1er mars 1946	C. G. Sidi-Abdallah.	T. D.
Jan (Armand)	274 L 36	7 mars 1946.	Disponible Brest.	
Salaun (Jean)	941 B 37	7 mars 1946.	U. M. Casablanca.	T. D.
Koenig (Antoine)	1151 T 37	7 mars 1946.	Marine Paris.	
Le Saout (Alain)	4275 B 30	24 mars 1946.	B. A. N. Aspretto.	
Zimmerman (Marcel)	1938 T 37	24 mars 1946.	*Meuse.*	
Le Roux (Louis)	266 L 32	1er avril 1946.	E. S. N. Bordeaux.	
Bastien (Jean)	1622 C 36	30 avril 1946.	D. P. Cherbourg.	
Roudaut (Yves)	1744 B 31	1er juin 1946.	U. M. Marseille.	
Weinling (Philippe)	2018 T 39	1er juin 1946.	Hôpital Sainte-Anne.	
Masson (Louis)	1256 R 36	15 juin 1946	S. M. E. Rochefort.	
Rault (Emile)	3379 B 37	15 juin 1946.	Marine Paris.	
Seconds maitres (cadre spécial).				
N'ayant pas fait campagne.				
Le Moigne (Marcel)	137 T 44	20 juin 1944.	Cours maître d'armes.	T. D.
Toullelan (Pierre)	4652 T 42	1er octobre 1947.	Centre Siroco.	T. D.
Richard (Maurice)	8998 T 42	7 juillet 1949.	U. M. Baie Ponty.	T. D.
Defay (Joseph)	629 L 45	28 juillet 1949.	*Tunisien.*	
Ayant fait campagne.				
Capitaine (Jean)	890 B 37	22 octobre 1944.	Centre Siroco.	T. D.
Le Rolland (Pierre)	899 B 38	28 novembre 1944.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Rey (Marcel)	1572 T 37	1er janvier 1945.	C. F. M. Hourtin.	
Uguen (Louis)	10441 T 41	1er juin 1945.	*Richelieu.*	
De Trogoff (Pierre)	10285 T 41	1er octobre 1945.	Cours B. S.	T. D.
Mével (Jean)	54 B 35	23 octobre 1945.	Disponible Brest.	
Scouarnec (Jean)	4659 T 42	1er février 1946.	*Montcalm.*	
Le Henry (Gilles)	2699 B 36	7 mars 1946.	*Georges-Leygues.*	
Kerhoas (Gabriel)	2944 B 36	7 mars 1946.	*Tonkinois.*	
Delanoé (Ernest)	241 B 37	7 mars 1946.	G. E. P. Pont.	
Louarn (Yves)	1859 B 37	7 mars 1946.	C. F. M. Pont-Réan.	
Hinterlang (Camille)	2570 T 37	7 mars 1946.	E. M. A. F. Toulon.	
Péron (Xavier)	385 B 38	7 mars 1946.	C. I. O. Arzew.	T. D.
Normand (François)	1988 B 39	7 mars 1946.	Centre Siroco.	T. D.
Nénan (Louis)	3636 B 39	7 mars 1946.	*Georges-Leygues.*	
Sellin (Yves)	172 L 40	7 mars 1946.	G. E. P. Pont.	
Le Corre (Albert)	311 B 40	7 mars 1946.	E. A. M. F. Toulon.	
Héliès (Claude)	1398 B 40	7 mars 1946.	C. F. M. Pont-Réan.	
Ghewy (Marcel)	5021 T 41	7 mars 1946.	Ecole navale.	
Létang (Joannes)	5064 T 41	7 mars 1946.	U. M. Baie Ponty.	T. D.
Jézéquel (Michel)	3358 T 42	7 mars 1946.	G. E. P. Pont.	
Le Roy (Joseph)	1691 E 34	24 mars 1946.	C. F. M. Hourtin.	
Jouaillec (Jean)	459 B 37	25 mars 1946.	*Ailette.*	
CLAIRONS				
Seconds maitres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Le Scoarnec (Adrien)	2026 B 34	2 novembre 1937.	E. A. M. F. Toulon.	
Ayant fait campagne.				
Kerdraon (François)	1512 B 28	4 juillet 1935.	Disponible Brest.	
TORPILLEURS				
Maitres principaux.				
N'ayant pas fait campagne.				
Corre (Toussaint)	126 107 2	1er juin 1922.	F. M. Rhin.	
Premiers maitres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Courtès (Laurent)	3169 26 2	1er février 1930.	D. C. A. N. Brest.	
Moysan (Jean)	2355 B 30	21 juillet 1930.	G. A. S. M. (1re es. sous-marine).	
Ayant fait campagne.				
Marchand (Jean)	737 25 2	1er janvier 1942.	A. M. T. Lorient.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
		Maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Rouault (Célestin)	258 28 2	1er octobre 1928.	B. M. M. Cherbourg.	
Le Calvez (Paul)	3136 B 28	1er mars 1929.	Cie garde Brest.	
Goasguen (Jean)	1139 B 30	25 mars 1930.	Cie garde Sidi-Abdallah, Flo. 2e région.	T. D.
Le Borgne (Albert)	1717 B 30	6 mai 1930.		
Le Menn (Yves)	883 B 30	1er octobre 1930.	B. M. M. Toulon.	
Pothier (René)	3443 T 31	12 octobre 1931.	G. E. R, S. Toulon.	
		Seconds maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Ango (André)	640 B 30	13 mars 1933.	B. E. Lartigue.	
Mayeux (Georges)	1044 B 30	11 juillet 1933.	B. M. M. Bizerte.	T. D.
Sébillote (René)	2725 T 35	1er avril 1936.	Disponible Toulon.	
Joncour (Corentin)	2433 B 35	30 juillet 1936.	C. E. Saint-Raphaël.	
Allier (André)	3821 T 33	1er septembre 1936.	Cours B. S.	T. D.
Prigent (Nicolas)	3087 B 32	25 mai 1937.	Disponible Brest.	
Barbéoch (Alain)	2451 B 35	5 janvier 1939.	*Hova.*	
Bousic (Paul)	1956 B 36	16 août 1939.	Ecole navale.	
Broudin (Jean)	2971 B 36	1er septembre 1940.	*Kléber.*	
Pallanca (Emile)	3303 T 37	1er septembre 1940.	Sce Ter. Toulon.	
Georges (Charles)	3467 T 37	1er janvier 1941.	C. E. Saint-Raphaël.	
Forichon (Gaston)	1574 B 38	10 août 1942.	*Arabe.*	
		ELECTRICIENS		
		Maîtres principaux.		
		Ayant fait campagne.		
Kerdoncuff (Jean)	1523 25 2	1er février 1943.	*La Fayette.*	
Goubert (Marcel)	711 25 4	26 septembre 1944.	U. M. Marseille.	
Bonfils (Elie)	125 668 2	1er janvier 1945.	A. M. F. Toulon.	
		Premiers maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Salaun (Pierre)	3853 B 28	1er juillet 1931.	Disponible Toulon.	
		Ayant fait campagne.		
Huon (Louis)	134 720 2	8 septembre 1944.	Ec. As. M. Toulon.	
Roblot (Louis)	128 970 2	26 octobre 1944.	*Jean-Bart.*	
Le Formal (Léon)	1012 L 29	3 novembre 1944.	Ecole électriciens.	
Cathou (Louis)	71 27 11	15 décembre 1944.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Nicolas (Léon)	3327 B 31	15 décembre 1944.	Sous-marin *Commandant-Bouan.*	T. D.
Burlot (Pierre)	2714 27 2	17 décembre 1944.	Marine Paris.	
Romain (François)	555 24 2	31 décembre 1944.	*Jean-Bart.*	
Jacq (Jean)	2501 27 2	31 décembre 1944.	Sous-marin *Astrée.*	T. D
Guillouroux (Louis)	2649 B 30	31 décembre 1944.	*Francis-Garnier.*	
		Maîtres.		
		Ayant fait campagne.		
Inizan (Lucien)	2630 B 32	14 octobre 1944.	Sous-marin *Astrée.*	T. D.
Colin (François)	535 24 2	26 octobre 1944	Sce Ter. Oran.	T. D.
Salaun (Georges)	1895 B 33	15 décembre 1944.	Disponible Brest.	
Urien (Marcel)	3670 B 39	25 décembre 1944.	*Spahi.*	
Padel (Yves)	772 B 38	10 janvier 1945.	Sous-marin *Commandant-Bouan.*	T. D.
Larhantec (Albert)	858 B 35	16 mai 1945.	*Alsacien.*	
Jacquinet (Louis)	3033 B 37	30 juillet 1945.	Sous-marin *Blaison.*	T. D.
Moan (Jean)	828 27 2	1er août 1945.	Disponible Toulon.	
Papin (Eugène)	797 R 34	28 août 1945.	Ecole électriciens.	
Gicquel (Louis)	1651 B 39	30 août 1945.	*Elan.*	T. D.
Le Roux (Jean)	1335 B 33	1er septembre 1945.	C. I. O. Arzew.	
Le Duff (Albert)	2596 B 34	1er septembre 1945.	*Marceau.*	
Chenu (Robert)	741 T 37	1er septembre 1945.	Sous-marin *Laubie.*	T. D.
Créach'cadec (François)	3821 B 37	1er septembre 1945.	Ecole navale.	
Liévaux (Jean)	1753 T 38	1er septembre 1945.	*Jean-Bart.*	
Le Rolland (Louis)	140 26 11	5 septembre 1945.	*Vire.*	
Nicolas (Jean)	4059 B 28	1er novembre 1945.	*Primevère.*	
Michaud (Jean)	100 26 2	5 novembre 1945.	Disponible Brest.	
Kerdoncuff (Jean)	129 622 2	10 novembre 1945.	A. M. F. Brest.	
		Seconds maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Le Goff (Jean)	1459 L 38	26 août 1941.	Sous-marin *Laubie.*	T. D.
Rosec (Maurice)	3909 B 39	4 décembre 1941.	B. E. Khouribga.	T. D.
Richom (André)	6910 T 42	9 avril 1942.	Sous-marin *Roland-Morillot.*	T. D.
Bruno (Joseph)	3392 T 42	16 novembre 1942.	Sous-marin *Laubie.*	T. D.
Habasque (Emmanuel)	11024 T 42	15 février 1943	*Sakalave.*	
Zanello (Alfred)	586 T 42	30 mars 1945.	Citerne *Rummel.*	T. D.
Gourvès (Marcel)	190 B 45	9 juin 1945.	Sous-marin *l'Africaine.*	T. D.
Massong (Jean)	6757 T 45	16 juillet 1945.	*Georges-Leygues.*	
Pirelep (Jean)	9137 B 45	19 juillet 1945.	*Gloire.*	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Bouchard (Yves)	3811 T 46	26 juillet 1945	Sous-marin *Junon*.	T. D.
Cordillot (Edmond)	783 L 45	2 août 1945.	Sous-marin *Commandant-Bouan*.	T. D.
Rémond (Roger)	9703 B 45	12 septembre 1945.	*Jean-Bart*.	
Le Bec (Rémy)	9726 B 45	13 septembre 1945.	Ecole électriciens.	
Milin (Yves)	1784 B 45	18 octobre 1945.	Sous-marin *Sultane*.	T. D.
Blanchard (André)	2200 L 45	17 février 1946.	*Gusta-Zédé*.	
Furaut (Joseph)	8936 B 45	1er octobre 1946.	Ec. navale (C. P. E. O. M.).	T. D.
Escorne (Michel)	2370 T 46	18 novembre 1946.	*Lac-Tonlé Sap*.	
Perrot (Albert)	15672 T 42	24 avril 1947.	Disponible Toulon.	
Barbéoch (François)	694 B 45	12 octobre 1947.	*Lorraine* (Ecoles).	
Rivrain (Michel)	9 L 48	1er janvier 1948.	*Arabe*.	
Vitry (Raymond)	3617 B 45	13 avril 1948.	Sous-marin *Astrée*.	T. D.
Le Gleanec (Pierre)	7836 B 45	1er juin 1948.	Ecole Ter Toulon.	
Glorennec (Georges)	871 B 47	1er octobre 1948.	Disponible Brest.	
Dupuy (Jean)	15 R 48	1er octobre 1948.	*Somali*.	
Le Garrec (Sébastien)	19 B 48	1er octobre 1948.	B. E. Larlique.	T. D.
Lesvenan (Louis)	20 B 48	1er octobre 1948.	Ec. Navale (C. P. E. O. M.).	T. D.
Moulin (Yves)	21 B 48	1er octobre 1948.	*Montcalm*.	
Palle (Bernard)	150 T 48	1er octobre 1948.	Ec. Navale (C. P. E. O. M.).	T. D.
Guémiot (François)	961 T 48	1er octobre 1948.	*Sakalave*.	
Mazé (Yves)	10207 B 45	17 octobre 1948.	Ecole Electriciens.	
Le Sceller (Eugène)	2038 R 45	18 mars 1949.	Cours B. S.	T. D.
Durand (François)	8111 T 42	20 décembre 1950.	Ecole Electriciens.	

RADIOS

Maitres principaux.

Ayant fait campagne.

Ame (Emmanuel)	2875 27 2	1er juin 1945.	Sce Ter Oran.	T. D.
Schweitzer (Emile)	72239 1	24 mars 1947.	Sce Ter Casablanca.	T. D.
Perrien (Yves)	126 414 2	17 décembre 1947.	Marine Paris.	
Le Lann (Auguste)	741 25 2	1er août 1948.	Marine Paris.	

Premiers maitres.

Ayant fait campagne.

Le Baut (Jérôme)	1185 27 3	31 octobre 1944.	Marine Paris (S. D. E. C. E.).	T. D.
Yannou (Corentin)	2589 B 31	22 mars 1945.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Castel (Francis)	543 24 2	10 juillet 1945.	Sce Ter Bizerte.	T. D.
Kerboul (François)	3201 27 2	1er septembre 1945.	Marine Alger.	T. D.
Kéraudren (Adolphe)	719 25 2	1er décembre 1945.	Marine Oran.	T. D.
Colin (René)	4302 B 30	10 janvier 1946.	Ec. Ter Toulon.	
Le Scanff (Ernest)	4135 27 1	7 mars 1946.	Marine Paris.	
Le Rouzic (François)	3126 26 2	1er mai 1946.	E. M. Croiseurs.	
Huet (Marcel)	2560 B 31	10 mai 1946.	B. A. N. Larlique.	T. D.
Garrec (Louis)	131 231 2	15 mai 1946.	Sce Ter Toulon.	
Poentis (Léonce)	3108 T 29	1er juillet 1946.	E. M. Aéro Méd.	

Maitres.

Ayant fait campagne.

Le Moine (André)	3518 B 37	15 août 1944.	Sce Ter Alger.	T. D.
Le Moigne (Georges)	3308 B 35	20 décembre 1944.	Sous-marin *Blaison*.	T. D.
Guennou (Claude)	1140 27 2	31 décembre 1944.	Disponible Toulon.	
Thomas (Pierre)	946 B 29	15 septembre 1945.	B. A. N. Port Lyautey.	T. D.
Stéphant (René)	649 26 2	20 septembre 1945.	Sce Ter Bizerte.	T. D.
Le Duc (Hyacinthe)	1011 L 39	21 novembre 1945.	Ec. Ter Toulon.	
Salaun (Jacques)	3262 B 29	30 janvier 1946.	Marine Bordeaux.	
Le Voguer (François)	2885 26 2	7 mars 1946.	B. A. N. Lann Bihoué.	
Heintz (Jean)	961 C 33	3 avril 1946.	Sce Ter Bizerte.	T. D.
Broudin (Georges)	4069 27 2	15 mai 1946.	B. E. Agadir.	T. D.
Larrivain (Yves)	3310 B 34	16 juin 1946.	*Kléber*.	
Charpentier (Hippolyte)	2377 B 29	20 juillet 1946.	E. M. Escadre.	
Hubert (Paul)	1329 R 31	1er octobre 1946.	E. M. Aéro Casablanca.	T. D.
Brual (Stanislas)	2502 B 28	9 octobre 1946.	E. M. Al. C. Europe.	

Seconds maitres.

N'ayant pas fait campagne.

Le Page (Marcel)	11486 T 42	10 octobre 1942.	Sous-marin *Commandant-Bouan*.	T. D.
Le Lay (Ernest)	332 B 45	13 février 1945.	Sous-marin *Sultane*.	T. D.
Le Bervet (André)	527 Cas. 44	1er mars 1945.	Sce Ter. Casablanca.	T. D.
Jégou (Yves)	9998 B 45	11 octobre 1945.	B. A. N. Lanvéoc-Poulmic.	
Nozahic (Eugène)	9981 B 45	12 octobre 1945.	C. I. O. Arzew.	T. D.
Renard (Guy)	2302 B 45	7 janvier 1946.	B. A. N. Hyères.	
Pondaven (Jean)	27 B 46	9 janvier 1946.	Sous-marin *Sybille*.	T. D.
Guignard (Robert)	1009 L 46	22 février 1946.	Sce Ter. Alger.	T. D.
Odinot (Henri)	7909 C 45	31 mars 1947.	B. A. N. Port-Lyautey.	T. D.
Lefebvre (Claude)	28 C 47	1er octobre 1947.	*Vire*.	
Daniélou (Albert)	11 B 48	1er octobre 1948.	*Vimy*.	
Garol (René)	721 Biz. 47	1er avril 1949.	Esc. 12 F. Hyères.	
Joubert (Lucien)	1168 R 45	4 avril 1949	Sous-marin *Mille*.	T. D.
Allain (Rémy)	1337 B 45	12 juillet 1949.	*Gloire*.	
Gonthier (René)	199 R 46	21 avril 1950.	Ec. Ter. Toulon.	
Saint-Guirons (Jacques)	389 R 45	28 décembre 1950.	*Lancier*.	T. D.

NOMS ET PRENOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
		Ayant fait campagne.		
Chenu (René)	4538 T 37	1er octobre 1942.	E. M. Aéro Algérie.	T. D.
Nicolas (François)	3314 B 35	1er juillet 1944.	Disponible Brest.	
Le Leu (Lucien)	1603 C 38	20 septembre 1945.	Sous-marin *Roland-Morillot.*	T. D.
Rouillé (Joseph)	1379 B 37	9 décembre 1945.	Disponible Brest.	
Junca (Henri)	213 R 37	7 mars 1946.	Sous-marin *Astrée.*	T. D.
Kerzerho (Pierre)	350 L 38	10 mai 1946.	Sce Ter. Casablanca.	T. D.
Blanc (Marius)	977 T 44	20 août 1946.	Ec. Ter. Toulon.	
Fleury (Pierre)	10021 T 42	13 avril 1947.	Marine Paris.	
Sallou (Yves)	1165 L 35	16 mai 1947.	Ec. Ter. Toulon.	
Kerboul (Hervé)	3055 B 36	16 mai 1947.	Marine Paris.	
Duvigneau (Jean)	254 FF 41	31 mai 1947.	*Elan.*	T. D.
Allain (François)	1333 B 32	10 juin 1947.	Ban. Hyères.	
Quéméré (Michel)	3356 B 37	10 juin 1947.	Ecole Ter. Toulon.	
Laurent (François)	542 L 40	11 juillet 1947	*Ancre.*	
Gléhen (Jean)	3223 B 36	19 juillet 1947.	*Jean-Bart.*	
Meunier (Auguste)	1011 T 43	11 août 1947.	Ec. Ter. Toulon.	
Lombart (Robert)	1591 T 35	16 août 1947.	*Hova.*	
		TRANSFILISTES		
		Maîtres principaux.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Bosson (François)	144 27 5	22 juin 1927.	Marine Paris.	
		Premiers maîtres.		
		Ayant fait campagne.		
Bourdillon (Emile)	276 B 35	1er novembre 1938.	Sce Ter. Brest.	
Hémon (Jean)	961 B 35	1er octobre 1942.	Disponible Toulon.	
Moser (Pierre)	920 T 28	15 novembre 1944.	Sce Ter. Cherbourg.	
Naudeau (Pierre)	1195 L 30	1er janvier 1945.	Ec. transfilistes.	
		Maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Le Gall (Marcel)	1143 B 39	17 avril 1939.	Sce Ter. Brest.	
Richard (François)	21843 T 41	27 septembre 1941.	Marine Paris.	
Avignon (Louis)	22330 T 42	12 mai 1942.	Sce Ter. Cherbourg.	
Lozach (Louis)	22412 T 42	3 juin 1942.	Marine la Pallice.	
Godard (Robert)	22542 T 42	7 juillet 1942.	*Georges-Leygues.*	
Garnier (Albert)	4504 T 42	1er décembre 1942.	Marine Paris.	
Morand (Eugène)	20683 T 41	9 mars 1943.	Ec. transfilistes.	
Ducreux (Marcel)	351 T 41	19 septembre 1943.	Marine Paris.	
		Seconds maîtres.		
		N'ayant pas fait campagne.		
Prêtre (Jean)	4786 T 39	1er septembre 1939.	U. M. Alger.	
Nédellec (Jean)	1087 B 39	11 avril 1942.	B. E. Khouribga.	T. D.
Durand (Eugène)	22259 T 42	20 avril 1942.	Cours B. S.	T. D.
Garnier (Marcel)	22361 T 42	19 mai 1942.	Ec. transfilistes.	
Messager (Roger)	8231 T 42	2 juin 1942.	Sce Ter Toulon.	
Marrec (Jean)	22449 T 42	3 juin 1942.	Marine Paris.	
Pernin (Jean)	22439 T 42	10 juin 1942.	Marine Maroc.	T. D.
Allard (Pierre)	22574 T 42	22 juillet 1942.	Sce Ter Cherbourg.	
Foutel (Roger)	22659 T 42	18 août 1942.	Sce Ter Brest.	
Colas (Robert)	22702 T 42	31 août 1942.	Sce Ter Bizerte.	T. D.
Wallet (Pierre)	22804 T 42	23 septembre 1942.	Marine Paris.	
Robert (Raymond)	15762 T 42	22 novembre 1944.	*La Fayette.*	
Nicolas (Yves)	87 B 44	5 décembre 1944.	G. A. S. M. Béarn.	
Guichoux (Maurice)	254 T 43	1er février 1945.	*La Fayette.*	
		DETECTEURS		
		Maîtres principaux.		
		Ayant fait campagne.		
Durose (René)	127 735 2	10 septembre 1932.	Ec. Ter Toulon.	
		Premiers maîtres.		
		Ayant fait campagne.		
Le Cann (Noël)	674 B 30	26 juillet 1940.	Ec. Ter Toulon.	
Jeanne (Georges)	1099 B 37	26 juillet 1942.	Ec. Ter Toulon.	
Perrin (André)	4158 B 28	19 août 1942.	*Gloire.*	
		Maîtres.		
		Ayant fait campagne.		
Tanguy (Maurice)	2345 B 32	23 août 1945.	Disponible Toulon.	
Jégou (Louis)	314 Cas. 41	31 août 1946.	Ec. A. S. M. Toulon.	
Lorenzi (Jean)	819 T 37	24 septembre 1946.	Sce Ter Toulon.	
Triboulet (André)	2253 T 29	1er octobre 1946.	Ec. Ter Toulon.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Seconds maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Le Scrill (Roger)	1226 B 40	1er novembre 1941.	Station Ile Levant.	
Zimmermann (Jacques)	508 T 46	6 juin 1946.	Ec. Ter Toulon.	
Chubileau (Jean)	1903 C 46	7 octobre 1946.	Sous-marin *Sybille*.	T. D.
Lalanne (Gilles)	537 R 46	5 décembre 1946.	*Lancier*.	T. D.
Barral (Jean)	6029 C 46	10 décembre 1946.	Ec. Navale (C. P. E. O. M.)	T. D.
Tolentin (Bernard)	7763 B 45	1er janvier 1947.	*Tonkinois*.	
Le Ferrand (André)	714 L 47	8 janvier 1947.	Ec. Ter Toulon.	
Carré (Laurent)	1484 T 45	11 janvier 1947.	*Somali*.	
Le Bourhis (Yves)	7009 C 45	1er février 1947.	*Bambara*.	
Huck (François)	2203 T 46	23 mars 1947.	*Rusé*.	T. D.
Giroux (André)	1606 C 46	1er avril 1947.	Sce Ter Toulon.	
Lanore (Louis)	811 L 47	2 mai 1947.	E. M. Escadre.	
Le Marchand (Auguste)	3155 B 44	13 mai 1947.	*Georges-Leygues*.	
MECANICIENS				
Maîtres principaux.				
Ayant fait campagne.				
Le Flem (Louis)	124 829 2	6 décembre 1944.	C. F. M. Hourtin.	
Langonné (Gabriel)	378 27 2	20 décembre 1944.	M. G. Brest.	
Premiers maîtres.				
Ayant fait campagne.				
Jourand (Marcel)	1017 B 28	3 novembre 1930.	Centre Siroco.	
Labalen (Marcel)	830 27 2	1er janvier 1942.	Flo. 2 G. B. R.	
Conthonou (Jean)	130 389 2	17 février 1944.	B. E. Khouribga.	T. D.
Guillemot (Joseph)	1126 27 3	20 octobre 1944.	AMF Baie Ponty.	T. D.
Mélinat (Robert)	5269 C 35	29 novembre 1944.	Sous-marin *Junon*.	T. D.
Jégou (René)	126 854 2	11 mars 1945.	Disponible Brest.	
Le Morvan (Louis)	1866 B 34	15 avril 1945	Sous-marin *Roland-Morillot*.	T. D.
Tison (Albert)	3900 27 5	17 juin 1945.	C. I. O. Arzew.	T. D.
Raison (Ange)	1787 27 2	1er septembre 1945.	U. M. Casablanca.	T. D.
Cléder (Paul)	2910 27 2	10 janvier 1946.	*Buffle*.	T. D.
Yaouang (François)	100 24 2	15 janvier 1946.	C. Auto Lorient.	
Eouzan (Yves)	4156 B 30	15 janvier 1946.	*Hoche*.	
Lavanant (François)	3824 27 2	16 janvier 1946.	Sce Ter. Toulon.	
Le Gall (Marcel)	944 26 2	30 janvier 1946.	*Richelieu*.	
Schirck (Jean)	2265 26 2	1er février 1946.	Marine Paris.	
Lavalou (Robert)	402 27 2	7 février 1946.	*Vimy*.	
Pincemin (Auguste)	4626 26 2	7 mars 1946.	*Richelieu*.	
Carot (Adrien)	2236 B 33	7 mars 1946.	G. A. S. M. *Béarn*.	
Danoy (Marcel)	638 27 5	15 mai 1946.	E. A. M. F. Toulon.	
Béthuel (Jean)	3215 C 29	24 juin 1946.	*Alphée*.	T. D.
Le Goulias (Jean)	1566 L 31	1er juillet 1946.	*Lac-Tonlé-Sap*.	
Bonnet (Gabriel)	3661 T 33	1er août 1946.	*Châteaurenault*.	
Le Bellec (Léon)	1772 27 2	20 août 1946.	*Le Verrier*.	T. D.
Maîtres.				
N'ayant pas fait campagne.				
Favarel (René)	2019 27 5	1er avril 1929.	C. I. O. Arzew.	T. D.
Ayant fait campagne.				
Le Roy (François)	2259 B 29	1er novembre 1944.	G. S. M. Poche Toulon.	T. D.
Ferrari (Alfred)	2379 C 35	25 décembre 1944.	Sous-marin *La Créole*.	T. D.
Darchen (Théophile)	760 B 38	1er janvier 1945.	Sous-marin *Commandant-Bouan*.	T. D.
Prato (François)	582 R 32	21 avril 1945.	Sous-marin *L'Africaine*.	T. D.
Le Penven (Louis)	3494 B 34	1er mai 1945.	Sous-marin *Roland-Morillot*.	T. D.
Daniel (Eugène)	111 R 32	15 juillet 1945.	Disponible Brest.	
Herlidou (Yves)	4650 B 30	11 août 1945.	Disponible Brest.	
Sévéno (Marcel)	833 L 34	30 août 1945.	Sous-marin *Commandant-Bouan*.	T. D.
Stachling (Auguste)	1629 T 36	30 août 1945.	Sous-marin *Sultane*.	T. D.
Pinvidic (Yves)	1125 B 29	1er septembre 1945.	C. I. O. Arzew.	T. D.
Tristant (Charles)	2070 L 30	15 octobre 1945.	D. P. Toulon G. B. R.	
Presse (Jean)	4105 B 35	19 octobre 1945.	Sous-marin *Andromède*.	T. D.
Le Scanvic (Antoine)	200 L 34	1er novembre 1945.	*Mermoz*.	T. D.
Bellebeau (Lucien)	10151 T 41	7 novembre 1945.	Sous-marin *Junon*.	T. D.
Pédron (Maurice)	2297 B 31	15 novembre 1945.	Disponible Toulon.	
Gentric (Alexandre)	3412 B 36	11 décembre 1945.	Cours B. S.	T. D.
Cudennec (Jean)	2704 26 2	7 février 1946.	F. M. Rhin.	
Le Minoux (Louis)	2176 B 30	16 mars 1946.	Sous-marin *Sybille*.	T. D.
Meny (Aloïse)	3172 T 28	24 mars 1946.	Disponible Toulon.	
Guéguen (Jean)	3763 27 2	20 mai 1946.	S. A. M. A. N. Paris.	
Nicolas (Louis)	193 B 28	1er juin 1946.	*Tétu*	T. D.
Le Gall (René)	1769 B 30	1er juillet 1946.	Dépôt Brest.	
Deschamps (René)	790 L 32	1er juillet 1946.	D. P. Cherbourg.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole.	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
Masseau (Léon)	968 R 29	1er août 1946.	Sous-marin *Laubie.*	T. D.
Olier (Maxime)	1730 L 28	17 août 1946.	Disponible Toulon.	
Georgin (René)	650 C 28	31 août 1946.	*Le Rusé.*	T. D.
Guénnéguez (François)	2232 B 31	1er octobre 1946.	D. P. Sidi-Abdallah.	T. D.
Gallou (Jean)	2121 B 30	12 octobre 1946.	Centre Siroco.	T. D.
Potard (Roger)	3737 B 34	24 décembre 1946.	*Eléphant.*	
Arrous (Louis)	3528 T 34	31 décembre 1946.	*Torrent.*	T. D.
Le Rail (Yves)	3841 B 29	1er janvier 1947.	*Rhino.*	
Le Trocquer (Léon)	1916 25 2	1er février 1947.	*Cepet.*	
Knorr (François)	2857 T 32	24 mars 1947.	*Intre.*	
Flahaut (Jules)	1316 C 37	24 mars 1947.	E. A. M. F. Toulon.	
Goasdoué (Pierre)	2707 C 37	24 mars 1947.	*Richelieu.*	
Cottet (Gilbert)	3995 T 42	24 mars 1947.	*Emile-Bertin.*	
Conogan (Jean)	5668 B 28	1er avril 1947.	G. S. M. poche Toulon.	T. D.
Kermovant (Jean)	873 L 36	13 avril 1947.	*Yser.*	
Gourvès (Louis)	2083 27 2	16 mai 1947.	*Richelieu.*	
L'Amézec (Emile)	3772 B 38	16 mai 1947.	*Alsacien.*	
Riou (François)	2297 B 29	20 mai 1947.	*Emile-Bertin.*	
Mahé (Pierre)	3512 B 34	31 mai 1947.	*Jean-Bart.*	
Sylvestre (Alexandre)	2762 B 29	31 mai 1947.	Centre Auto Toulon.	
Maigne (Jean)	3993 T 42	1er juin 1947.	*Georges-Leygues.*	
Le Ber (Jean)	703 B 32	10 juin 1947.	Sous-marin *Astrée.*	T. D.
Cam (Alexandre)	2059 B 30	11 juin 1947.	Sous-marin *Astrée.*	T. D.
Chassé (Pierre)	1889 C 29	24 juin 1947.	*Richelieu.*	
Fralo (Julien)	956 L 30	8 juillet 1947.	*Toulonnaise.*	
Milsant (Jean)	1336 L 29	10 juillet 1947.	*Lac-Chambon.*	
Chevrel (Marcel)	1230 L 33	19 juillet 1947.	*Soudanais.*	
Ollivier (Armel)	3742 B 38	1er août 1947.	E. A. M. F. Toulon.	
Miniou (Jean)	1589 B 33	16 août 1947.	Sous-marin *Roland-Morillot.*	T. D.
Guédez (François)	246 26 2	1er septembre 1947.	*Meuse.*	
Le Gô (Pierre)	2331 27 3	1er septembre 1947.	*Richelieu.*	
Le Mitouard (Louis)	189 L 28	1er septembre 1947.	*Gentiane.*	
Jégun (Raymond)	1549 R 37	1er septembre 1947.	E. A. M. F. Toulon.	
Quérel (Léandre)	1449 L 33	22 septembre 1947.	C. A. M. T. Tunisie.	T. D.
Fleury (Pierre)	158 L 32	30 septembre 1947	*Richelieu.*	
David (Roger)	4727 B 29	1er octobre 1947.	C. F. M. Pont Réan.	
Martin (Jean)	359 R 33	1er octobre 1947.	*Araignée.*	
Féchant (Alexis)	854 B 33	1er octobre 1947.	*Kléber.*	
Capitaine (André)	3329 B 34	1er octobre 1947.	*Lorrain.*	
Sanquer (René)	2797 B 28	12 octobre 1947.	*Zinnia.*	
Delpont (Antoine)	214 T 31	16 octobre 1947.	Marine Tunisie.	T. D.
Tilly (François)	2855 B 28	1er novembre 1947.	C. S. M. Lorient.	
Guillou (Jean)	782 B 33	1er novembre 1947.	E. A. M. F. Toulon.	
Le Pivert (Pierre)	1917 B 38	28 novembre 1947.	Marine Paris.	
Lucas (Jacques)	2159 B 30	1er décembre 1947.	*Acharné.*	
Français (Emile)	4048 B 30	10 décembre 1947.	*Sakalave.*	
Brunet (Gérard)	938 R 31	10 décembre 1947.	*Arabe.*	
Chapalain (Yves)	1881 25 2	11 décembre 1947.	*Montcalm.*	
Loudot (Georges)	278 T 28	11 décembre 1947.	Gr. *Lorraine Suffren.*	
Ruel (Albert)	4096 C 29	11 décembre 1947.	Ec. Ter Toulon.	
Le Squéren (Jean)	4755 B 30	11 décembre 1947.	*Gloire*	
Allot (Pierre)	3516 B 31	11 décembre 1947.	*Jean-Bart.*	
Ravelle (Roger)	1306 T 41	11 décembre 1947.	E. A. M. F. Toulon.	
Fichou (René)	2812 B 28	16 décembre 1947.	*Tunisien.*	
Le Ven (Quénolé)	181 B 35	31 décembre 1947.	*Tenace.*	

Seconds maîtres.

N'ayant pas fait campagne.

Engelmann (Charles)	644 T 33	1er avril 1935.	L. E. S. M. (G. A. S. M.)	
Le Bret (Raymond)	23046 T 41	4 novembre 1941.	Sous-marin *Roland-Morillot.*	T. D.
Senelle (Jean)	6420 T 42	27 février 1942.	Cours B. S.	T. D.
Bodiger (André)	11051 T 42	19 septembre 1942.	E. A. M. F. Toulon.	
Gsell (Jean)	741 T 43	1er janvier 1944.	*Hanap.*	T. D.
Dorléans (André)	1078 C 44	6 septembre 1944.	*Alphée.*	T. D.
Lascaux (Henri)	594 T 45	7 avril 1945.	Sous-marine *Andromède.*	T. D.
Bourse (André)	335 R 45	24 mai 1945.	Sous-marin *Sultane.*	T. D.
Maurin (André)	675 T 45	23 septembre 1945.	E. A. M. F. Toulon.	
Péraud (Robert)	35 R 45	5 octobre 1945.	*Goumier.*	
Toupin (Joseph)	7595 B 45	27 avril 1946.	*Mameluck.*	T. D.
Hamon (Yves)	7450 B 45	1er septembre 1946.	Disponible Brest.	
Calvez (Jacques)	7525 B 45	1er septembre 1946.	*Richelieu.*	
Berthou (Pierre)	7585 B 45	1er septembre 1946.	G. A. S. M. Béarn.	
Baucher (Laurent)	283 L 46	1er avril 1947.	Sous-marin *Sultane.*	T. D.
Le Gall (André)	1048 R 46	1er avril 1947.	C. I. O. Arzew.	
Diffonty (Georges)	3244 T 46	1er avril 1947.	*Alphée.*	T. D.
Etesse (Jean)	5480 B 46	1er avril 1947.	U. M. Casablanca.	T. D.
Colleu (Jean)	5514 B 46	1er avril 1947.	Sous-marin *Créole.*	T. D.
Cornec (Alexis)	5515 B 46	1er avril 1947.	E. A. M. F. Toulon.	
Nogue (Norbert)	5536 B 46	1er avril 1947.	Sous-marin *Blaison.*	T. D.
Boursault (Roland)	490 T 43	1er décembre 1948.	*Emile-Bertin.*	
Grimal (Maurice)	3233 T 46	1er avril 1949.	Sous-marin *L'Africaine.*	T. D.
Madé (Pierre)	5461 B 46	1er mai 1949.	*Le Rusé.*	T. D.
Kéromnès (Hervé)	1975 B 45	25 juillet 1949.	Sous-marin *Astrée.*	T. D.
Moy (Auguste)	936 C 44	17 décembre 1949.	Sous-marin *Commandant-Bouan.*	T. D.
Rosso (Lucien)	348 L 48	1er juillet 1951.	*La Fayette.*	
Tréguer (Victor)	926 B 48	1er juillet 1951.	*La Fayette.*	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
		Ayant fait campagne.		
Quéré (Jean)	1658 B 37	1er décembre 1942.	Sous-marin *Laubie.*	T. D.
Le Corre (Camille)	1775 L 39	1er septembre 1944.	Sous-marin *Mille.*	T. D.
Mouton (Etienne)	1049 T 34	4 décembre 1944.	U. M. Baie Ponty.	
Pochic (Eugène)	1790 L 39	15 décembre 1944.	*Elan.*	T. D.
Le Gonidec (Emile)	2201 B 38	31 décembre 1944.	Sous-marin *Sirène.*	T. D.
Urvoaz (François)	607 B 36	12 juillet 1945.	C. I. O. Arzew.	T. D.
Le Borgne (François)	32 T 42	30 août 1945.	Sous-marin *Sibylle.*	T. D.
Le Corre (Edouard)	1551 B 29	1er septembre 1945.	Marine Tunisie.	T. D.
Tréguier (Pierre)	4828 B 29	1er septembre 1945.	A. M. F. Baie Ponty.	T. D.
Baran (Georges)	2296 T 34	1er septembre 1945.	B. A. N. Agadir.	T. D.
Susini (Dom)	5197 T 37	1er septembre 1945.	*Locminé.*	
Hamonic (Raymond)	1650 B 38	1er octobre 1945.	Sous-marin *Roland-Morillot.*	T. D.
Fougeray (Paul)	2897 B 38	1er octobre 1945.	Sous-marin *Blaison.*	T. D.
Le Berre (Antoine)	1615 B 37	19 octobre 1945.	Sous-marin *Saphir.*	T. D.
Le Campion (Pierre)	4067 B 35	26 octobre 1945.	*Georges-Leygues.*	
Salaun (François)	1330 B 36	6 février 1946.	C. I. O. Arzew.	T. D.
Pinard (Camille)	420 R 36	7 février 1946.	*Escarmouche.*	
Le Pape (Hervé)	2130 B 38	7 février 1946.	Sous-marin *L'Africaine.*	T. D.
Elliot (René)	555 L 37	8 février 1946.	G. B. R. Brest.	Pas Indochine.
Hautavoine (Robert)	4111 C 33	10 février 1946.	Sous-marin *Saphir.*	T. D.
Richy (Marcel)	2869 C 38	26 février 1946.	*Alsacien.*	
Sauze (Jean)	51 T 42	7 mars 1946.	Sous-marin *La Créole.*	T. D.
Tréhout (Louis)	8261 T 42	7 mars 1946.	Sous-marin *Commandant-Bouan.*	T. D.
Bégard (Léon)	1564 T 41	11 mars 1946.	*Richelieu.*	
Le Moal (Marcel)	1981 B 35	24 mars 1946.	*Kléber.*	
Le Discot (Hubert)	1233 C 35	31 mars 1946.	Cours B. S.	T. D.
Conort (François)	2285 B 35	1er avril 1946.	*Laita.*	
Pommier (Roger)	4281 T 42	7 avril 1946.	*Elan.*	T. D.
Daniel (Roger)	627 L 47	15 avril 1946.	E. A. M. F. Toulon.	
Rougemont (Robert)	3374 C 35	15 avril 1946.	*Le Brix.*	T. D.
Conan (Jean)	708 L 38	15 avril 1946.	Disponible Brest.	
Bocazou (Charles)	1108 B 34	16 avril 1946.	*Somme.*	
Estebénet (Maurice)	951 R 36	10 mai 1946.	G. A. S. M. *Béarn.*	
Hamon (Jean)	2891 B 36	16 mai 1946.	*Buffle.*	T. D.
Gourdin (Gaston)	2812 C 37	20 mai 1946.	C. I. O. Arzew.	
Le Gall (Jean)	3929 B 37	1er juin 1946.	Gr. *Lorraine Suffren.*	
Meynier (Alexandre)	556 T 45	27 juin 1946.	*Buffle.*	T. D.
Cohas (Auguste)	1654 B 35	3 juillet 1946.	*Kléber.*	
Petitbon (Yves)	2988 B 33	20 juillet 1946.	*Sabre.*	T. D.
Schwartz (René)	377 R 37	20 juillet 1946.	E. A. M. F. Toulon.	
Le Bouder (Roger)	3923 B 37	27 juillet 1946.	*Lansquenet.*	
Guignel (Grégoire)	16 FF 37	1er août 1946.	*Jean-Bart.*	
Robert (Pascal)	1878 B 32	6 août 1946.	*Découverte.*	
Le Blais (Louis)	3211 B 45	6 août 1946.	*Meuse.*	
Maréchal (Clet)	684 B 39	20 août 1946.	*Châteaurenault.*	
Potin (Guy)	2071 B 35	1er septembre 1946.	*Amiral-Mouchez.*	
Puren (Jean)	2386 L 28	20 septembre 1946.	*Sentinelle.*	
Guennec (Laurent)	1157 L 33	20 septembre 1946.	Sous-marin *Laubie.*	T. D.
Bouhyer (Robert)	201 C 37	24 septembre 1946.	Sous-marin *Laubie.*	T. D.
Bibas (Pierre)	3267 B 31	1er octobre 1946.	E. A. M. F. Toulon.	
Guillet (Marcel)	1518 R 37	1er octobre 1946.	E. A. M. F. Toulon.	Pas Indochine.
Thomas (Corentin)	2125 B 39	11 octobre 1946.	*Guichen.*	
Huchard (Maurice)	4231 T 42	20 octobre 1946.	*Soudanais.*	
Bouquillon (Marcel)	324 C 34	26 octobre 1946.	D. F. Sidi Abdallah.	T. D.
Lucas (Isidore)	1526 B 33	18 novembre 1946.	*Georges Leygues.*	
Torillec (Joseph)	3551 B 34	16 décembre 1946.	*Eléphant.*	
Pédron (Alphonse)	1592 B 33	18 décembre 1946.	*Montcalm.*	
Tanguy (Auguste)	608 B 36	20 décembre 1946.	*Richelieu.*	
Chanteperdrix (Joseph)	2084 T 42	24 décembre 1946.	*Cimeterre.*	T. D.
Broquet (Jean)	758 T 32	31 décembre 1946.	U. M. Marseille.	
Larnicol (Pierre)	3759 B 35	1er janvier 1947.	G. E. P. P.	
Metzger (Eugène)	1384 T 33	1er février 1947.	Disponible Toulon.	
Rioual (Eugène)	672 L 36	1er février 1947.	*Jean-Bart.*	
Rosa (Marcel)	2264 T 34	5 février 1947.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Guesclou (Louis)	4031 B 35	7 février 1947.	*Gloire.*	
Sinou (Jean)	1578 B 33	1er mars 1947.	*Jean-Bart.*	
Levenard (Louis)	729 L 38	1er mars 1947.	*Richelieu.*	
Calvar (Louis)	2196 B 34	22 mars 1947.	F. L. O. 2	
Jouve (Jean)	2236 T 34	24 mars 1947.	Disponible Toulon.	
Fimeyer (Joseph)	305 C 35	24 mars 1947.	*Lorrain.*	
Wiederkerh (Louis)	1109 T 35	24 mars 1947.	*Gloire.*	
Sappa (César)	368 T 44	24 mars 1947.	Station île Levant.	
Chenu (Vincent)	2037 C 35	27 mars 1947.	Ecole transfilistes.	
Michel (Clément)	2518 C 36	27 mars 1947.	*Francis-Garnier.*	
Cloitre (Martin)	4928 T 36	27 mars 1947.	*Jean-Bart.*	
Mazou (Jean)	1802 B 38	27 mars 1947.	*Lorrain.*	
Roussel (Emilien)	11104 T 42	27 avril 1947.	Sous-marin *Roland-Morillot.*	T. D.
Pellen (Pierre)	1646 B 37	7 avril 1947.	D. P. Oran.	T. D.
Letty (Eugène)	189 B 36	13 avril 1947.	*Jean-Bart.*	
Cazoulat (Pierre)	353 CAS 40	20 avril 1947.	B. M. P. Marseille.	
Buannic (Vincent)	1815 B 34	30 avril 1947.	*Albatros.*	
Bayol (Maurice)	3739 T 36	1er mai 1947.	*Emile-Bertin.*	
		CHAUFFEURS		
		Premiers maîtres.		
		Ayant fait campagne.		
Petitdemange (Jean)	301 T 28	29 janvier 1939.	*Jean-Bart.*	
Guillou (Jacques)	521 27 2	1er novembre 1941.	B. M. M. Toulon.	

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATE D'ENTRÉE au service ou date de rentrée dans la métropole	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
		Maitres.		
		Ayant fait campagne.		
Lemière (Henri)	371 C 28	21 avril 1940.	*Georges-Leygues.*	
Perrin (François)	3195 B 32	27 octobre 1944.	B. M. M. Cherbourg.	
Breton (Yves)	125 987 2	1er novembre 1944.	Disponible Brest.	
Guillemain (Léon)	1802 B 33	4 décembre 1944.	G. C. L. R. Bizerte.	T. D.
Carrée (Marcel)	3458 B 29	9 décembre 1944.	Disponible Brest.	
		Seconds maitres		
		Ayant fait campagne.		
Martin (Pierre)	3532 B 32	25 décembre 1938.	E. A. M. F. Toulon.	
Richard (Roger)	2604 B 34	28 décembre 1941.	*Richelieu.*	
Salaun (Goulven)	339 B 35	1er février 1942.	*Montcalm.*	
Mingant (Jean)	1106 B 34	1er juillet 1942.	*Georges-Leygues.*	
Goudé (Eugène)	2612 B 34	6 mars 1943.	*Belfort.*	
Abautret (Christophe)	511 26 2	2 juin 1943.	*Meuse.*	
Le Borgne (Eugène)	3799 B 29	18 août 1944.	*Escarmouche.*	
Simon (Jean)	4096 B 29	1er octobre 1944.	*Lorraine-Ecoles.*	
Pétillon (Pierre)	189 B 35	1er octobre 1944.	*Gustave-Zédé.*	
Rémond (Pierre)	1197 B 35	1er octobre 1944.	F. M. Rhin.	
Loaec (Jean)	473 B 33	14 octobre 1944.	C. F. M. Pont-Réan.	
Lachenays (Joseph)	892 L 33	20 octobre 1944.	*Guichen.*	

Tour de départ en campagne (1er octobre 1951) des premiers maitres, maitres et seconds maitres infirmiers.

NOMS ET PRÉNOMS	MATRICULES	DATES D'ENTRÉE au service.	AFFECTATIONS	OBSERVATIONS
		I. — **Premiers maitres.**		
		a) *N'ayant pas fait campagne.*		
Penduff (Victor)	673 B 28	19 janvier 1928.	Unité marine Alger.	T. D.
Bodan (Pierre)	386 L 28	16 mars 1930.	Hôpital maritime Brest.	
Kopi (Alfred)	569 T 32	23 octobre 1933.	*Suffren* (cours O. M. A.)	T. D.
		b) *Ayant fait campagne.*		
Quillivéré (Yves)	2309 25 2	13 octobre 1932.	Centre Siroco Alger.	T. D.
Rousseau (Michel)	112 L 28	17 septembre 1933.	Hôpital maritime Saint-Anne, à Toulon.	
Déroff (Jean)	1195 B 30	15 décembre 1934.	Hôpital maritime Sidi-Abdallah, Bizerte.	T. D.
Simon (André)	4185 T 30	23 mai 1935.	Hôpital maritime Sidi-Abdallah, Bizerte.	T. D.
Hoosé (Eugène)	1181 C 28	2 août 1938.	Hôpital maritime, Cherbourg.	
Louarn (François)	3184 B 29	2 mai 1939.	Hôpital maritime, Brest.	
		II. — **Maitres.**		
		a) *N'ayant pas fait campagne.*		
Loeb (Xavier)	1357 T 36	6 mars 1936.	Mission médicale *Pasteur.*	T. D.
Derrien (Claude)	1722 B 33	20 juin 1940.	Centre formation maritime, Pont-Réan.	
		b) *Ayant fait campagne.*		
Polard (Yvan)	3376 25 2	14 mai 1929.	Hôpital maritime Saint-Anne, à Toulon.	
Urvois (François)	1149 B 28	25 décembre 1931.	Hôpital maritime Sidi-Abdallah, Bizerte.	T. D.
Lannon (Albert)	129 624 2	19 juillet 1934.	Hôpital maritime, Cherbourg.	
Legrand (Louis)	3479 25 1	15 mars 1935.	Etablissement de la marine, à Ruelle.	
Postic (Auguste)	2451 B 29	14 septembre 1935.	Marine Oran.	T. D.
Renaud (Jean)	479 R 31	21 mai 1936.	Hôpital maritime Sidi-Abdallah, Bizerte.	T. D.
Belbéoch (Michel)	3533 B 31	4 juillet 1936.	B. A. N. Agadir.	T. D.
Aillet (François)	938 B 31	21 septembre 1936.	B. A. N. Karouba.	T. D.
Bras (Joseph)	2087 B 31	18 novembre 1936.	Hôpital maritime Saint-Anne, à Toulon.	
Le Laouénan (Joseph)	1347 B 32	8 avril 1937.	Circonscription maritime de Saint-Servan	
Taton (Albert)	3629 B 31	31 mai 1937.	Hôpital maritime Saint-Anne, à Toulon.	
		III. — **Seconds maitres.**		
		N'ayant pas fait campagne.		
L'Hostis (François)	2784 B 35	29 août 1934.	Hôpital maritime Saint-Anne, à Toulon.	
Bernard (André)	1716 C 34	1er janvier 1935.	Hôpital maritime Saint-Anne, à Toulon.	
Ruelen (Jean)	2544 B 35	18 septembre 1935	B. A. N. Karouba.	T. D.
Lastennet (Joseph)	3465 B 35	16 octobre 1935.	Hôpital maritime de Lorient.	
Briand (François)	2857 B 36	7 octobre 1936.	Transport hôpital *Orégon.*	T. D.
Le Gall (Jean-Louis)	1156 B 34	30 juin 1936.	Hôpital maritime, Brest.	
Lessart (Raymond)	132 L 35	5 février 1937.	Hôpital maritime, Lorient.	
Bertoncini (Toussaint)	4105 T 31	17 février 1937.	Hôpital maritime Sidi-Abdallah, Bizerte.	T. D.
Alix (Jean)	1599 B 35	7 mai 1937.	B. A. N. Hyères.	

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Décret n° 51-1222 du 24 octobre 1951 portant majoration des crédits de dépenses applicables au compte spécial du Trésor « Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés » pour l'année 1951.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, et du ministre du budget,

Vu l'article 2 de la loi n° 49-310 du 8 mars 1949 relative aux comptes spéciaux du Trésor (exercice 1949) ;

Vu l'article 2 de la loi n° 51-592 du 24 mai 1951 relative aux comptes spéciaux du Trésor pour l'année 1951,

Décrète :

Art. 1er. — Les crédits ouverts par l'article 2 de la loi n° 51-592 du 24 mai 1951 (état B) et applicables aux chapitres ci-dessous énumérés du compte d'affectation spéciale « Fonds de soutien aux hydrocarbures ou assimilés » sont majorés comme suit :

CHAPITRES	CRÉDITS primitifs.	CRÉDITS supplémentaires.	MONTANT total des crédits ouverts pour 1951
	francs.	francs.	francs.
Chapitre 1er. — Subventions aux carburants nationaux	3.928.000.000	1.190.000.000	5.118.000.000
Chapitre 3. — Frais de résiliation des contrats..	799.999.000	100.000.000	899.999.000

Art. 2. — Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 octobre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres :

Le vice-président du conseil,
ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le ministre du budget,
PIERRE COURANT.

Décret n° 51-1223 du 24 octobre 1951 portant transfert de crédits au titre du budget du ministère des Etats associés (II: Dépenses militaires).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre d'Etat, chargé des relations avec les Etats associés, du vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, et du ministre du budget,

Vu l'article 9 (1er alinéa) de la loi n° 51-29 du 8 janvier 1951 portant autorisation d'un programme de réarmement et des dépenses de défense nationale pour l'exercice 1951 et fixant les modalités de leur financement ;

Vu la loi n° 51-642 du 24 mai 1951 relative au développement des crédits affectés aux dépenses militaires de fonctionnement et d'équipement pour l'exercice 1951 (Etats associés et France d'outre-mer) ;

Vu la notification faite aux commissions des finances et de la défense nationale des deux assemblées ;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Il est ouvert au ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés, sur l'exercice 1951, en addition aux crédits accordés par la loi n° 51-642 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, un crédit de 100 millions de francs applicable au chapitre 6555 : « Fonds spéciaux ».

Art. 2. — Sur les crédits ouverts pour l'exercice 1951 au ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés par la loi n° 51-642 du 24 mai 1951 et par des textes spéciaux, un crédit de 100 millions de francs est définitivement annulé au titre du chapitre 3685 : « Travaux publics d'intérêt militaire. — Entretien du personnel ».

Art. 3. — Le ministre d'Etat, chargé des relations avec les Etats associés, le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, et le ministre du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 octobre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres :

Le vice-président du conseil,
ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le ministre d'Etat,
chargé des relations avec les Etats associés,
JEAN LETOURNEAU.

Le ministre du budget,
PIERRE COURANT.

Décret du 25 octobre 1951 portant désignation d'un membre du Conseil économique.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, du vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, et du secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu la loi du 20 mars 1951 relative à la composition et au fonctionnement du Conseil économique ;

Vu le décret n° 51-527 du 10 mai 1951 portant règlement d'administration publique et fixant les conditions de désignation des membres du Conseil économique, et notamment son article 13 ;

Vu l'avis du centre national du tourisme,

Décrète :

Art. 1er. — M. Pierre Montfajon, directeur général du Crédit populaire de France, vice-président de la Caisse centrale du crédit hôtelier, est désigné en qualité de représentant des activités touristiques au Conseil économique.

Art. 2. — Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 octobre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres :

Le vice-président du conseil,
ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
ANTOINE PINAY.

Le secrétaire d'Etat
aux finances et aux affaires économiques,
EMILE HUGUES.

Décret du 25 octobre 1951 portant désignation du représentant de l'épargne au Conseil économique.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 20 mars 1951 relative à la composition et au fonctionnement du Conseil économique ;

Vu le décret n° 51-527 du 10 mai 1951 portant règlement d'administration publique et fixant les conditions de désignation des membres du Conseil économique, et notamment son article 13,

Décrète :

Art. 1er. — M. Compeyrot est nommé, en qualité de représentant de l'épargne, membre du Conseil économique.

Art. 2. — Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 octobre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres :

Le vice-président du conseil,
ministre des finances et des affaires économiques,
RENÉ MAYER.

Le secrétaire d'Etat
aux finances et aux affaires économiques,
EMILE HUGUES.

Remboursement des prélèvements exercés par l'ennemi sur les avoirs de personnes spoliées.

Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 2 de la loi n° 49-573 du 23 avril 1949 autorisant le remboursement de certains prélèvements exercés par l'ennemi;
Vu l'article 22 du décret n° 50-633 du 20 mai 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi;
Vu l'arrêté ministériel du 1er septembre 1950 pris en exécution dudit article 22,

Arrête:

Art. 1er. — Le délai prévu, à peine de forclusion, par l'article 1er de l'arrêté susvisé du 1er septembre 1950 pour le dépôt des demandes tendant aux remboursements autorisés par l'article 2 de la loi précitée du 23 avril 1949 est prorogé jusqu'au 31 mars 1952.

Art. 2. — Le directeur de l'office des biens et intérêts privés est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 octobre 1951.

RENÉ MAYER.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Commerce des chevaux de boucherie.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 3 août 1944 relative à l'organisation du ravitaillement et de la production agricole;
Vu l'article 7 de l'ordonnance du 9 août 1944 rétablissant la légalité républicaine sur le territoire métropolitain;
Vu la loi du 27 septembre 1940 réglementant l'organisation et la répartition des produits agricoles et des denrées alimentaires;
Vu la loi du 12 avril 1941 réglementant la production, le commerce et l'utilisation des chevaux et mulets;
Vu l'instruction du 13 mai 1950 relative à la délivrance des cartes professionnelles de commerçants en bétail, viandes et dérivés;
Vu l'avis du conseil d'Etat du 21 février 1950;
Sur la proposition du directeur de la production agricole,

Arrête:

Art. 1er. — Le commerce des chevaux de boucherie constitue une activité commune aux marchands de chevaux titulaires de la carte professionnelle et aux marchands de bestiaux.

Art. 2. — Il est spécifié que le terme « cheval de boucherie » s'applique à tout animal acheté par l'une des catégories de professionnels visées à l'article 1er, pour être immédiatement livré aux abattoirs, ou à la boucherie chevaline.

Art. 3. — Aucun cheval dit de boucherie ne pourra être revendu comme cheval de service par un professionnel non habilité au commerce des chevaux et mulets.

Art. 4. — Le directeur de la production agricole au ministère de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 octobre 1951.

PAUL ANTIER.

Autorisation de désacidification des moûts trop acides dans les départements de l'Aude, Hérault, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vaucluse, Vienne, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Loiret.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'article 3 du décret du 19 août 1921, modifié et complété par le décret du 9 septembre 1934, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles, en ce qui concerne les vins mousseux et les eaux-de-vie;
Vu l'article 4 du code du vin;
Sur la proposition de l'inspecteur général, chef du service de la répression des fraudes,

Arrête:

Art. 1er. — Est exceptionnellement autorisée, jusqu'au 1er décembre 1951, l'addition de carbonate de chaux commercialement pur ou de tartrate neutre de potasse pur, aux moûts trop acides récoltés dans les départements ci-après: Aude, Hérault, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vaucluse, Vienne, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret.

Art. 2. — L'inspecteur général, chef du service de la répression des fraudes, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 22 octobre 1951.

PAUL ANTIER.

Circulaire n° 161 du 11 octobre 1951 relative à l'indication de finesse des spécialités antiparasitaires à usage agricole.

(Suite aux circulaires n°s 139 et 157.)

Le ministre de l'agriculture à Messieurs les inspecteurs divisionnaires, inspecteurs et agents du service de la répression des fraudes et à Messieurs les directeurs des laboratoires agréés.

Le décret du 11 mai 1937, sur la répression des fraudes dans le commerce des produits utilisés contre les ravageurs des cultures, prescrit, dans son article 1er, que l'indication de la finesse de mouture est obligatoire:

1° Pour les produits dans lesquels le soufre se trouve à l'état non combiné et dont les propriétés varient suivant la nature ou l'état physique du soufre qu'ils contiennent;

2° Pour les produits dont il est fait état de leur finesse.

Cette indication doit être faite par la mention:

« Finesse: x... p. 100 au tamis n°... » donnant ainsi la proportion centésimale du produit susceptible de traverser le tamis en toile métallique ou en soie du numéro donné.

Il a été admis en outre, par circulaire du 29 janvier 1949, d'indiquer, après le numéro commercial exigé par le décret, le module fixé par la norme NF X 11-501.

Or, ces façons de procéder ne renseignent pas suffisamment l'utilisateur lorsqu'il s'agit de spécialités de très grande finesse passant au tamis n° 300 (module 18, ouverture de maille 0,030 mm selon norme X 11-501).

C'est le cas des spécialités dont la dénomination renferme le qualificatif « micronisé ». La finesse de celles-ci pourra alors être indiquée par la dimension en millièmes de millimètres (microns) d'au moins 80 p. 100 des particules, étant entendu qu'aucune des particules ne devra avoir une dimension supérieure à 40 millièmes de millimètres.

Exemple:

« Finesse (de la spécialité, ou de la bouillie prête à l'emploi): 100 p. 100 de particules inférieures à 40 millièmes de millimètres dont x... p. 100 de particules inférieures à y... millièmes de millimètres ».

Je vous rappelle d'autre part que toute indication de finesse pour les produits industriels simples à usage agricole dont la liste est donnée par l'arrêté du 7 septembre 1949, est interdite.

Cette indication serait en effet susceptible de constituer, pour une marque particulière, une publicité se réclamant d'une efficacité supérieure à celle du produit normalisé et serait ainsi en contradiction avec les dispositions de l'article 2 de la loi du 2 novembre 1943, modifiée par l'ordonnance n° 45-680 du 13 avril 1945 (*Journal officiel* du 14 avril 1945).

PAUL ANTIER.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 18 octobre 1951 déclarant d'utilité publique l'acquisition par l'université d'Aix-Marseille d'un immeuble dit « Hôtel de Vitrolles », sis à Aix-en-Provence.

Par décret en date du 18 octobre 1951, est déclarée d'utilité publique en vue de l'extension de services de l'université d'Aix-Marseille, l'acquisition par l'université d'Aix-Marseille d'un immeuble, dit « Hôtel de Vitrolles », sis au n° 21 de la rue Gaston-de-Saporta, à Aix-en-Provence, cadastrée section L, n° 2968.
Cette acquisition aura lieu soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation sous les conditions prévues par les lois et décrets.

Décret du 24 octobre 1951 relatif à l'acceptation d'un legs consenti à l'académie nationale de médecine.

Par décret en date du 24 octobre 1951, le secrétaire perpétuel de l'académie nationale de médecine est autorisé à accepter, au nom de cette académie, le legs de la somme de 200.000 F à elle consenti par Mme veuve Marchoux, née Frasseto (Laure-Marie), afin de créer un prix annuel et sans partage, sous le nom de « Prix Emile-Marchoux ».

Tarif des visites-conférences dans les musées nationaux.

Par arrêté du 3 septembre 1951, le tarif des visites-conférences dans les musées nationaux, fixé par l'arrêté du 13 avril 1949, a été modifié ainsi qu'il suit à partir du 1er octobre 1951:

Par personne et par conférence, non compris le droit d'entrée	100 F.
Elèves et auditeurs de l'école du Louvre, élèves de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire	50
Membres de la société Les Amis du Louvre: carte nominative d'abonnement à dix conférences	850
Visites-conférences hors série: par groupe et par conférence	1.700

Ce prix pourra être réduit pour les conférences faites aux groupes scolaires ou présentant un caractère pédagogique.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Transfert de centres d'apprentissage féminins de Paris.

Par arrêté en date du 27 septembre 1951, le centre d'apprentissage féminin installé 44, rue de la Tour, Paris (16e), est transféré, 41, avenue Théophile-Gautier, et le centre d'apprentissage féminin installé 41, avenue Théophile-Gautier, Paris (16e), est transféré 44, rue de la Tour.

Modification à l'arrêté du 11 février 1948 instituant des commissions administratives paritaires auprès de la direction de l'enseignement technique.

Le ministre de l'éducation nationale, le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports, le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu la loi n° 46-2291 du 19 octobre 1946 fixant le statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 47-1370 du 21 juillet 1947 modifié portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi susvisée;

Vu l'arrêté du 11 février 1948 modifié portant institution de commissions administratives paritaires auprès de la direction de l'enseignement technique;

Sur la proposition du directeur général de l'enseignement technique,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les dispositions de l'arrêté susvisé du 11 février 1948, modifié, instituant des commissions administratives paritaires auprès de la direction de l'enseignement technique sont abrogées et remplacées par les dispositions suivantes.

Art. 2. — A titre provisoire et en attendant l'intervention des statuts particuliers établis en application de l'article 2 de la loi du 19 octobre 1946, il est créé auprès de la direction de l'enseignement technique neuf commissions administratives paritaires respectivement compétentes à l'égard:

1° Des inspecteurs principaux de l'enseignement technique;
2° Des inspecteurs de l'enseignement technique et des secrétaires d'orientation professionnelle;
3° Des directeurs agrégés et assimilés;
4° Du personnel agrégé et assimilé;
5° Des directeurs certifiés et assimilés;
6° Du personnel certifié et assimilé;
7° Des professeurs techniques adjoints des collèges techniques et écoles nationales professionnelles;
8° Des chargés d'enseignement et personnel assimilé;
9° Du personnel de surveillance des établissements d'enseignement technique.

Art. 3. — La composition de ces commissions est fixée conformément au tableau I ci-dessous.

Les représentants suppléants de l'administration et du personnel sont respectivement désignés et élus en nombre égal à celui des représentants titulaires indiqués dans le tableau ci-dessus mentionné.

Art. 4. — En application de l'article 4 du décret du 21 juillet 1947, il est institué quatre commissions administratives paritaires académiques respectivement compétentes à l'égard des sixième, septième, huitième et neuvième catégories de fonctionnaires énumérées à l'article 2 du présent arrêté.

Il est en outre créé deux commissions paritaires académiques respectivement compétentes à l'égard:

Des agents de service des écoles nationales d'enseignement technique;

Des maîtres d'internat et surveillants d'externat des écoles nationales d'enseignement technique.

Art. 5. — La composition des commissions académiques mentionnées à l'alinéa 1 de l'article 4 est la même que celle des commissions nationales correspondantes.

La composition des deux commissions académiques compétentes à l'égard des agents de service des écoles nationales d'enseignement technique et des maîtres d'internat et surveillants d'externat des écoles nationales d'enseignement technique, est fixée conformément au tableau II ci-dessous.

Art. 6. — Pour chacune des commissions paritaires le collège électoral est constitué par l'ensemble du personnel relevant de cette commission.

Art. 7. — Le directeur général de l'enseignement technique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 octobre 1951.

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL BOUISSET.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MAURICE AICARDI.

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,
CLAUDE LEMAITRE.

TABLEAU N° 1

Commissions administratives paritaires nationales.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES paritaires compétentes à l'égard:	NOMBRE de représentants de l'administration.	NOMBRE DE REPRÉSENTANTS du personnel.
1° Des inspecteurs principaux de l'enseignement technique.	2	2 inspecteurs principaux.
2° Des inspecteurs de l'enseignement technique et des secrétaires d'orientation professionnelle.	3	2 inspecteurs de l'enseignement technique. 1 secrétaire d'orientation professionnelle.
3° Des directeurs agrégés et assimilés.	2	1 directeur d'E. N. I. A. M. 1 directeur d'E. N. N. A.
4° Du personnel agrégé et assimilé.	5	1 sous-directeur d'E. N. I. A. M. ou d'E. N. N. A. 2 professeurs d'E. N. I. A. M. 2 professeurs d'E. N. N. A.
5° Des directeurs certifiés et assimilés.	4	2 directeurs d'E. N. P. 2 directeurs de C. T. ou établissements assimilés.
6° Du personnel certifié et assimilé.	10	1 professeur technique adjoint ou chef des travaux pratiques d'E. N. I. A. M. ou d'E. N. N. A. 1 professeur technique chef des travaux. 2 professeurs de lettres ou langues vivantes. 2 professeurs d'enseignement scientifique. 1 professeur d'enseignement commercial. 2 professeurs d'enseignement de dessin industriel ou de dessin d'art. 1 surveillant général de 1er ordre ou 1 directeur d'études.
7° Des professeurs techniques adjoints de collèges techniques et d'écoles nationales professionnelles.	5	4 professeurs techniques adjoints d'enseignement industriel. 1 professeur technique adjoint de commerce.
8° Des chargés d'enseignement et personnel assimilé	4	2 professeurs adjoints ou chargés d'enseignement. 1 surveillant général de 2e ordre. 1 adjoint d'enseignement.
9° Du personnel de surveillance.	3	2 répétiteurs. 1 surveillant d'E. N. I. A. M. ou d'E. N. H.

TABLEAU N° 2

Commissions paritaires académiques.

COMMISSIONS PARITAIRES académiques compétentes à l'égard :	NOMBRE de représentants de l'administration.	NOMBRE DE REPRÉSENTANTS du personnel.
10° Des agents de service des écoles nationales d'enseignement technique.	6	3 agents spécialistes : 1 pour le 1re catégorie. 1 pour la 2e catégorie. 1 pour la 3e catégorie et dactylo-ronéotypistes. 2 agents non spécialistes. 1 infirmier ou infirmière diplomé.
11° Des maîtres d'internat et surveillants d'externat d'écoles nationales de l'enseignement technique.	2	2 maîtres d'internat ou surveillant d'externat.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 24 octobre 1951 portant promotions dans le corps des ingénieurs géographes.

Par décret en date du 24 octobre 1951, sont promus à compter du 1er octobre 1951 :

Au grade d'inspecteur général géographe de 2e classe.

M. de Montard (P.-M.-L.), ingénieur en chef géographe hors classe,

Au grade d'ingénieur en chef géographe de 2e classe.

M. Fouquet (M.-A.-M.), ingénieur ordinaire géographe de 1re classe,

Transport comme bagages des motocyclettes, bicyclettes à moteur et voiturettes de mutilés à moteur dont le réservoir est garni (matières dangereuses 1951, n° 25).

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Sur la proposition du directeur général des chemins de fer et des transports,

Vu l'acte dit loi n° 263 du 5 février 1942 relative au transport et à la manutention des matières dangereuses ou infectes ;

Vu l'arrêté du 15 avril 1945 approuvant un nouveau règlement pour le transport des matières dangereuses par chemins de fer, par voies de terre et par voies de navigation intérieure ;

Vu l'avis de la commission du transport des matières dangereuses instituée par décret du 27 février 1941,

Arrête :

Article unique. — Le règlement du 15 avril 1945 pour le transport des matières dangereuses est modifié de la manière suivante :

1° Le texte du renvoi (2) de l'article 18 est remplacé par le suivant :

« (2) Les dispositions de ce paragraphe ne sont pas applicables aux films en celluloïd (v. art. 25 *bis* et 578 *bis*), aux bicyclettes à moteur auxiliaire, ainsi qu'aux voiturettes de mutilés à moteur, à réservoir d'une capacité au plus égale à deux litres (v. art. 25 *bis* et 500 *bis*), dont le transport comme bagages enregistrés est autorisé » ;

2° Le texte de l'article 25 *bis* (Bagages) est remplacé par le suivant :

« Seules peuvent être transportées comme bagages enregistrés les matières pour lesquelles le présent règlement a prévu explicitement ce mode de transport (1).

« Les dispositions des articles 12 (Déclaration d'expédition), 951 et 955 (Etiquetage) ne sont pas applicables pour ces matières lorsqu'elles sont transportées comme bagages ».

Le renvoi (1) de ce même article est complété par la mention ci-après :

« Motocyclettes, bicyclettes à moteur, voiturettes de mutilés à moteur, dont le réservoir est garni (v. art. 500 *bis*) » ;

3° Ajouter l'article 500 *bis* ci-après :

« 500 *bis*. — *Expédition comme bagages.* — Les motocyclettes, bicyclettes à moteur et voiturettes de mutilés à moteur avec leur réservoir garni pourront être expédiées comme bagages et déposées dans les salles de consigne lorsque leurs réservoirs sont en bon état d'étanchéité et, s'ils fonctionnent par gravité, ont leur robinet fermé (gr. 3140 *b*) » ;

4° Compléter l'article 508 (Précautions à prendre pour le chargement) par le paragraphe ci-après :

« Les motocyclettes, bicyclettes à moteur et voiturettes de mutilés à moteur dont le transport comme bagages enregistrés est autorisé devront être maintenues dans leur position de route ou posées sur leur béquille, leur stabilité devant toujours être assurée » ;

5° Le texte de l'article 513 est remplacé par le suivant :

« 513. — *Voitures automobiles, motocyclettes, bicyclettes à moteur et voiturettes de mutilés à moteur.* — Les prescriptions de l'article 975 (appendice n° 2) ne sont pas applicables au chargement, au déchargement ou au transport des voitures automobiles admises au transport avec leur réservoir garni et leur robinet fermé. Toutefois, il est interdit de pénétrer avec une lumière autre que les lampes portatives prévues à l'article 975 (appendice n° 2) dans un wagon couvert contenant un véhicule automobile dont le réservoir est garni, sauf pour le cas de motocyclettes, bicyclettes à moteur ou voiturettes de mutilés à moteur, transportées dans les fourgons à bagages ».

Fait à Paris, le 22 octobre 1951.

Pour le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et par délégation :
Le secrétaire général aux travaux publics,
E. DORGES.

NOTA. — En raison de son importance, le règlement approuvé par l'arrêté du 15 avril 1945 n'a pas été inséré au *Journal officiel*. La deuxième édition de ce document, à jour à la date du 1er juin 1951, est en vente dans les magasins de l'Imprimerie nationale, 27, rue de la Convention, (15e), 19, rue Scribe (9e), et 91, avenue des Champs-Elysées (8e). Compte courant postal : Service d'édition et de vente des publications officielles, 39, rue de la Convention (15e), n° 9060-06, Paris.

Modification à l'arrêté du 10 juillet 1951 portant admission d'élèves titulaires à l'école nationale des ponts et chaussées à la suite du concours de 1951.

Par arrêté du 18 octobre 1951, l'arrêté du 10 juillet 1951 portant admission d'élèves titulaires à l'école nationale des ponts et chaussées à la suite du concours ouvert en 1951 a été modifié comme suit :

. . . . . .

« Les élèves français démissionnaires seront remplacés par ceux venant à la suite sur la liste de classement jusqu'au numéro 102 ».

Ecole nationale des ponts et chaussées.

Par arrêté du 18 octobre 1951, MM. Fauvel (Jacques), Fargette (Guy), Arnaud (Michel) et Moreau (Michel), anciens élèves de l'école polytechnique, classés dans le cadre général des travaux publics de la France d'outre-mer, ont été affectés, en stage d'études, à l'école nationale des ponts et chaussées, à compter du 15 octobre 1951.

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 18 octobre 1951, M. Balch (François), ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées à Paris, a été affecté, pour compter du 1er décembre 1951, à la résidence de Lorient, pour être adjoint provisoirement à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées du département du Morbihan.

Par arrêté du 18 octobre 1951, M. Longeaux (Arthur), ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées, en service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer, a été, à compter du 1er décembre 1951, réintégré pour ordre dans les cadres de l'administration des travaux publics, des transports et du tourisme et mis, sur sa demande, à la disposition du gouvernement général de l'Algérie, pour être chargé de la 1re circonscription des ponts et chaussées du département de Constantine.

Il sera placé dans la position de service détaché pour une période de cinq ans.

Par arrêté du 18 octobre 1951, M. Longeaux (Arthur), ingénieur en chef de 2e classe des ponts et chaussées, précédemment détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer, a été maintenu, à titre de régularisation dans la même position, pour la période du 1er janvier 1950 au 31 octobre 1951.

Par arrêté du 18 octobre 1951, M. Rama (Marcel), ingénieur ordinaire de 2e classe des ponts et chaussées, en service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer, a été maintenu, à compter du 1er novembre 1951, dans la même position pour une nouvelle période de cinq ans.

Par arrêté en date du 18 octobre 1951, M. Gruot (Jacques), ingénieur de 1re classe des ponts et chaussées, en service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer, a été maintenu, à compter du 1er novembre 1951, dans la même position pour une nouvelle période de cinq ans.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE

Décret du 24 octobre 1951 portant nomination de membres du conseil d'administration des mines domaniales de potasse d'Alsace (renouvellement triennal au 1er novembre 1951).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et de l'énergie,

Vu la loi du 23 janvier 1937 portant fixation du régime définitif des mines domaniales de potasse d'Alsace et organisation de l'industrie de la potasse, modifiée par l'ordonnance du 23 janvier 1945 et la loi du 19 mars 1950;

Vu le décret du 12 octobre 1937, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 23 janvier 1937, modifiée par le décret du 15 octobre 1947;

Vu le décret du 22 novembre 1948 portant nomination de membres du conseil d'administration des mines domaniales de potasse d'Alsace,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés membres du conseil d'administration des mines domaniales de potasse d'Alsace pour une durée de six ans, à compter du 1er novembre 1951:

Au titre de représentant du ministère de l'industrie et de l'énergie.

M. Desrousseaux, directeur des mines et de la sidérurgie.

Au titre de représentant du ministère de l'agriculture.

M. Lefevre, inspecteur général de l'agriculture, directeur de l'institut national agronomique.

Au titre de représentant du ministère des finances et des affaires économiques.

M. Sergent, inspecteur des finances, sous-directeur du Trésor.

Au titre de représentant du secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

M. Rosenstock-Franck, directeur général des prix.

Au titre de représentant du département du Bas-Rhin.

M. Grau.

Au titre de représentant des associations agricoles.

M. Rincent, président de l'office départemental de l'Aube.

Au titre de représentant du personnel ouvrier.

MM. Blind et Stauff.

Art. 2. — M. Blum-Picard, ingénieur général des mines, membre du conseil d'administration des mines domaniales de potasse d'Alsace, est désigné pour remplir les fonctions de président du conseil d'administration des mines domaniales.

Art. 3. — Ces nominations auront effet à dater du 1er novembre 1951.

Art. 4. — Le ministre de l'industrie et de l'énergie est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 octobre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'industrie et de l'énergie,
JEAN-MARIE LOUVEL.

Décret du 24 octobre 1951 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'association française de normalisation.

Par décret en date du 24 octobre 1951:

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'association française de normalisation, à la date du 8 septembre 1951, pour une nouvelle période de trois années:

MM. Jean Frontard, Fernand Lambert, Ange Parmentier, Pierre Peigney, Joseph Peres, Auguste Perret, René Pluvinage, François Sentenac.

Est nommé membre du conseil d'administration de l'association française de normalisation, à la date du 8 septembre 1951, pour une durée d'une année.

M. Louis Chové.

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'association française de normalisation, à la date du 8 septembre 1951, pour une durée de trois années:

MM. Paul Nollet, Gabriel Personnaz.

Remise de débet.

Par arrêté du 18 octobre 1951, il est fait remise gracieuse à M. Villey (Maurice), ex-agent contractuel au ministère de l'industrie et du commerce, domicilié à la Roche-de-Rame (Hautes-Alpes), de la somme de 67.743 F, montant de la dette mise à sa charge par titre de perception n° 151 rendu exécutoire sous le n° 62 le 11 juillet 1950.

Transport et distribution d'énergie électrique.

Le ministre de l'industrie et de l'énergie,

Vu la loi du 15 juin 1906, et notamment son article 12, complété et modifié par le décret du 12 novembre 1938;

Vu la loi du 8 avril 1946, et notamment son article 35;

Vu le décret du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application dudit article 35, et particulièrement son article 19;

Sur la proposition du directeur de l'électricité et du gaz,

Arrête:

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux de construction de la ligne d'énergie électrique à 15 kV Fresne-Camilly-Saint-Aubin-sur-Mer-Saint-Aubin-d'Arquenay-Colleville-sur-Orne-Ouistreham (Calvados).

Art. 2. — Les expropriations nécessaires pour l'exécution desdits travaux devront être effectuées dans un délai de trois années à compter du présent arrêté.

Art. 3. — Le directeur de l'électricité et du gaz est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 23 octobre 1951.

Le ministre de l'industrie et de l'énergie,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PHILIPPE THOMAS.

Renouvellement d'approbations accordées pour différents types de compteurs électriques.

Par arrêté en date du 23 octobre 1951, a été renouvelée, pour une durée de cinq ans:

A dater du 5 mai 1949, l'approbation accordée, au compteur électricité type T. 5. pour courant triphasé non équilibré 4 fils, le 5 mai 1934;

A dater du 10 septembre 1949, l'approbation accordée, au compteur d'électricité type G. C. S. pour courant alternatif triphasé non équilibré 3 fils et diphasé 3, 4 et 5 fils, le 10 septembre 1934;

A dater du 25 janvier 1950, l'approbation accordée, au compteur d'électricité type G. C. S. pour courant monophasé 2 et 3 fils, le 25 janvier 1935,

établis par la Compagnie de construction électrique compteurs B. T., 32, rue du Docteur-Lombard, à Issy-les-Moulineaux (Seine).

Commission spéciale de sécurité instituée par l'article 21 du décret du 30 août 1951.

Le ministre de l'industrie et de l'énergie,

Vu le décret n° 51-1108 du 30 août 1951 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne le régime des transports de gaz, et notamment son article 21 (1er alinéa) ainsi conçu:

« Il est institué une commission spéciale de sécurité dont la composition et le mode de fonctionnement seront fixés par arrêté du ministre chargé du gaz et qui comprendra des représentants du ministre chargé du gaz, du ministre des travaux publics, du ministre de l'intérieur et des organismes intéressés à la construction et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz. Cette commission est chargée de donner son avis sur toutes questions intéressant la sécurité en matière de transport de gaz »;

Vu l'arrêté du 3 octobre 1951 établissant la composition de la commission spéciale de sécurité instituée par l'article 21 du décret du 30 août 1951,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés membres de la commission spéciale de sécurité instituée par l'article 21 du décret du 30 août 1951:

A. — *A titre de représentants des services administratifs intéressés.*

Ministère de l'industrie et de l'énergie.

Direction du gaz et de l'électricité: M. Echard, ingénieur en chef des mines, chef du service du gaz; M. du Fretay, ingénieur des mines.

Direction des mines: M. Dodu, ingénieur en chef des mines, chef du service des appareils à pression.

Direction des carburants: M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef du service spécial des dépôts d'hydrocarbures.

Direction des industries mécaniques et électriques: M. Calle, chef du service « Métallurgie ».

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

M. Baticle, inspecteur général des ponts et chaussées.

Ministère de l'intérieur.

M. le chef de bataillon Heywang, du 8e bureau de la direction de l'administration générale, départementale et communale et de la protection civile

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

M. Bosano, contrôleur général au service du plan d'aménagement national et des projets d'urbanisme.

Secrétariat général permanent de la défense nationale.

M. Labrusse, chef du service de la protection nationale.

B. — *A titre de représentants des exploitants de canalisations des entreprises publiques, des industries et organisations professionnelles intéressées.*

Association technique de l'industrie du Gaz de France: M. Kec, président de l'association technique.

Gaz de France: M. Grene, chef du service équipement, transport et distribution à la direction de l'équipement; M. Renauldon, adjoint au directeur des études et recherches.

Régie autonome des pétroles: M. de Boulard, chef du département « Exploitation ».

Charbonnages de France: M. Malherbe, directeur aux Houillères du Nord et du Pas-de-Calais.

Industrie sidérurgique: M. Jean Durand, ingénieur en chef aux aciéries de la marine et d'Homécourt, professeur à l'école centrale des arts et manufactures.

Industrie du tube d'acier: M. Maurice André, président du conseil d'administration de la société « Le Tube d'acier ».

Industrie de la soudure: M. André Leroy, directeur de l'office central et institut de soudure.

Société nationale des chemins de fer français: M. Gasc, ingénieur au service des installations fixes (division des bâtiments).

Art. 2. — Le directeur du gaz et de l'électricité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 octobre 1951.

Le ministre de l'industrie et de l'énergie,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PHILIPPE THOMAS.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Citation à l'ordre de la Nation.

Le président du conseil des ministres, sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer, cite à l'ordre de la Nation:

M. Richard Molard (Jacques-Albert), professeur agrégé de géographie à l'école nationale de la France d'outre-mer. Mort pour la France. Ancien directeur adjoint de l'institut français d'Afrique Noire, professeur agrégé de géographie à l'école nationale de la France d'outre-mer, auteur de nombreux travaux scientifiques, M. Jacques Richard Molard, chargé d'une mission officielle pour l'étude du Mont Nimba (Guinée française), a trouvé la mort par accident de montagne lors de l'accomplissement de cette mission.

Fait à Paris, le 24 octobre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT

Décret du 24 octobre 1951 approuvant la délibération n° 235/50 du 29 octobre 1950 de l'assemblée représentative du Cameroun modifiant le code de l'enregistrement

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret du 25 octobre 1946 portant création de l'assemblée représentative du Cameroun;

Vu la délibération de l'assemblée représentative du Cameroun n° 235/50 du 29 octobre 1950 modifiant le code de l'enregistrement;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée la délibération susvisée n° 235/50 du 29 octobre 1950 de l'assemblée représentative du Cameroun modifiant le code de l'enregistrement.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* du Cameroun et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer

Fait à Paris, le 24 octobre 1951.

R. PLEVEN

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

Administration centrale.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 22 octobre 1951, Mme Ducreux (Raymonde), sténodactylographe de 4e classe, est réintégrée dans le cadre des sténodactylographes de l'administration centrale à compter du 16 octobre 1951 (emploi vacant).

Par arrêté en date du 22 octobre 1951, Mme Duclos (Jeannine), employée de bureau dactylographe de 2e échelon à l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer, est maintenue dans la position de disponibilité sans traitement, pour une durée de six mois, à compter du 10 septembre 1951.

Agriculture.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 octobre 1951, a été conservé par M. Duhart (André), ingénieur principal de 3e classe des services de l'agriculture outre-mer, un rappel d'ancienneté pour services militaires de 1 an 6 mois.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 22 octobre 1951, a été acceptée la démission de son emploi offerte par M. Alibert (Henri), maître de recherches de laboratoires de 1re classe des services de l'agriculture outre-mer.

Elevage et industries animales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 octobre 1951, ont été annulées les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 4 mai 1951 en ce qui concerne le rappel d'ancienneté pour services militaires conservé par M. Douhet (Marc), vétérinaire inspecteur de 1re classe du service de l'élevage outre-mer.

M. Douhet conserve dans son grade actuel un rappel d'ancienneté pour services militaires de 1 an 3 mois 17 jours.

Météorologie.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 octobre 1951: page 10447, 2e colonne, au lieu de: « Faivre-Dupaigne », lire: « Faivre-Dupaigre ».

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Décret du 24 octobre 1951 portant création de l'office public d'habitations à loyer modéré d'Izieux (Loire).

Par décret en date du 24 octobre 1951, il est créé un office public d'habitations à loyer modéré à Izieux (Loire).

Est approuvée la délibération en date du 10 juin 1949, par laquelle le conseil municipal d'Izieux a décidé l'attribution à cet office d'une dotation de 500.000 F, et d'un terrain de 7.682 mètres carré, évalué en 1949, à 2.900.000 F.

Décret du 24 octobre 1951 portant création de l'office public intercommunal d'habitations à loyer modéré de Briey (Meurthe-et-Moselle).

Par décret en date du 24 octobre 1951, il est créé un office intercommunal d'habitations à loyer modéré à Briey (Meurthe-et-Moselle) pour les communes de: Abbeville, Avillers, Avril, Audun-le-Roman, Bettainvillers, Brainville, Briey, Charency-Vezin, Conflans, Cons-la-Grandville, Cosnes-et-Romain, Doncourt-les-Longuyon, Fresnois-la-Montagne, Giraumont, Hatrize, Haucourt-Moulaine, Herserange, Huesigny-Godbrange, Jarny, Jeandelize, Joppecourt, Joudreville, Labry, Landres, Lantefontaine, Longlaville, Longuyon, Longwy, Mairy-Mainville, Mercy-le-Bas, Montigny-sur-Chiers, Pierrepont, Puxe, Saint-Ail, Sancy, Saulnes, Serrouville, Trieux, Tronville, Tucquegnieux, Valleroy, Villerupt, Viviers-sur-Chiers.

Est approuvée la délibération en date du 6 novembre 1950, par laquelle le syndicat intercommunal pour la création de l'office intercommunal d'habitations à loyer modéré de Briey, a décidé l'attribution à cet office d'une dotation de 1 million de francs.

Décret du 24 octobre 1951 portant suppression de l'office public d'habitations à loyer modéré de Louhans (Saône-et-Loire).

Par décret en date du 24 octobre 1951, est approuvée la suppression de l'office public d'habitations à loyer modéré de Louhans (Saône-et-Loire).

Décret du 24 octobre 1951 portant suppression de l'office public d'habitations à loyer modéré de Tournus (Saône-et-Loire).

Par décret en date du 24 octobre 1951 ,est approuvée la suppression de l'office public d'habitations à loyer modéré de Tournus (Saône-et-Loire).

Homologation de coefficients d'adaptation départementaux du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 25 octobre 1951, les prix du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis sont, pour le département de la Gironde, affectés du coefficient de base 15,30, établi en valeur mai 1951.

Ce coefficient sera, jusqu'à une date qui sera indiquée dans le prochain arrêté fixant un nouveau coefficient d'adaptation départemental de base revalorisé par l'index pondéré départemental mensuel, pour la détermination des coefficients d'adaptation départementaux du mois de septembre 1951 et des mois suivants.

Jusqu'au mois d'août 1951, le coefficient fixé par l'arrêté du 5 avril 1951, rajusté à l'aide des index pondérés départementaux mensuels restera en vigueur.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en date du 25 octobre 1951, les prix du Bordereau général de prix forfaitaires relatif aux immeubles bâtis sont, pour le département de la Sarthe, affectés du coefficient de base 16,30, établi en valeur mai 1951.

Ce coefficient sera, jusqu'à une date qui sera indiquée dans le prochain arrêté fixant un nouveau coefficient d'adaptation départemental de base, revalorisé par l'index pondéré départemental mensuel, pour la détermination des coefficients d'adaptation départementaux du mois de septembre 1951 et des mois suivants.

Jusqu'au mois d'août 1951, le coefficient fixé par l'arrêté du 30 mai 1951 rajusté à l'aide des index pondérés départementaux mensuels restera en vigueur.

Les coefficients d'importance de travaux annexés à l'arrêté du 28 septembre 1949 sont modifiés comme suit, à compter de la date d'application du présent coefficient d'adaptation départemental:

MONTANT DES TRAVAUX PAR TRANCHES (Valeur 1939)	COEFFICIENTS d'importance de travaux.
Inférieur à 250.000 F	1,02
De 250.000 à 500.000 F	1,00
De 500.000 à 1.200.000 F	0,98
De 1.200.000 à 2.500.000 F	0,95
De 2.500.000 à 5 millions de francs	0,91
Au-dessus de 5 millions de francs	0,88

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Décret du 24 octobre 1951 déclarant d'utilité publique l'acquisition d'un immeuble occupé par le bureau de poste de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).

Par décret en date du 24 octobre 1951, est déclarée d'utilité publique, en vue du maintien sur place du bureau de poste, l'acquisition d'un immeuble appartenant aux consorts Soulairol, situé à Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), à l'angle des rues Saint-Sébastien et du 14-Juillet, et inscrit au cadastre de cette localité sous le n° 899 de la section C.

Décrets du 25 octobre 1951 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décrets en date du 25 octobre 1951, rendus sur la proposition du ministre des postes, télégraphes et téléphones, vu les déclarations du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date des 10 et 16 octobre 1951 portant que les promotions et nominations des décrets visés sont faites en conformité des ordonnances, lois, décrets et règlements en vigueur, ont été promus ou nommés:

Au grade de commandeur.

M. Jardin (René-Maurice), conseiller référendaire à la cour des comptes. Officier du 3 juillet 1939.

Au grade d'officier.

M. Coiffard (Moïse), directeur adjoint honoraire au ministère des postes, télégraphes et téléphones. Chevalier du 17 décembre 1933.

Au grade de chevalier.

MM.

Sourgens (Roger-Pierre-Eugène), ingénieur des postes, télégraphes et téléphones à la direction du service des recherches et du contrôle techniques; 46 annuités de services civils et militaires.

Clément (Pierre-Marie-Joseph), agent des lignes à Lisieux; 30 annuités de services civils et militaires.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Decret du 25 octobre 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE A TITRE CIVIL
(Loi n° 48-1251 du 6 août 1948, art. 9.)

Par décret du Président de la République en date du 25 octobre 1951, rendu sur la proposition du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 22 octobre 1951 portant que la nomination comprise dans le présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé:

Au grade de chevalier.

M. de Villeneuve (Michel-Louis-Anne-Marie), interné résistant, Paris.

Tableaux complémentaire d'avancement, pour l'année 1949, et supplémentaire d'avancement, pour l'année 1951, des administrateurs civils.

Par arrêté du 11 octobre 1951, le tableau général d'avancement pour l'année 1949 des administrateurs civils du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre a été complété ainsi qu'il suit:

. . . . . .

B. — *Pour le grade d'administrateur civil de 1re classe.*

. . . . . .

5 Mme Faverot (Jeanne), administrateur civil de 2e classe.

. . . . . .

Par arrêté du 11 octobre 1951, le tableau supplémentaire d'avancement pour l'année 1951 des administrateurs civils du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre a été établi ainsi qu'il suit:

I. — *Pour le grade d'administrateur civil de classe exceptionnelle.*

1 M. Micalief, administrateur civil de 1re classe.

2 *Ex æquo* { M. Gentil, administrateur civil de 1re classe. / M. Audry, administrateur civil de 1re classe.

II. — *Pour le grade d'administrateur civil de 1re classe.*

1 MM. Le Brun, administrateur civil de 2e classe.
2 Augé, administrateur civil de 2e classe.
3 Trezeguet, administrateur civil de 2e classe.
4 Marchand, administrateur civil de 2e classe.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Composition du jury du concours pour le recrutement de lieutenants de police sanitaire.

Par arrêté du 23 octobre 1951, le jury du concours du 29 octobre 1951, organisé pour le recrutement de deux lieutenants de police sanitaire, est composé comme suit:

1° M. Bontz, sous-directeur de l'administration générale, du personnel et du budget, président;

2° M. le docteur Olieu, inspecteur général de la santé et de la population;

3° M. le docteur Petit-Maire, secrétaire général de l'école nationale de la santé puplique;

4° M. le docteur Boyer, médecin inspecteur de la santé, chef de bureau à la direction de l'hygiène publique et des hôpitaux;

5° M. Chasse, professeur agrégé d'anglais;

6° M. Enée, professeur d'éducation physique;

7° M. le docteur Rosevègue, médecin inspecteur de la santé, directeur du service de contrôle sanitaire aux frontières au Havre;

8° M. Richomme, capitaine de police sanitaire à Saint-Nazaire.

Hôpitaux psychiatriques.

Par arrêté en date du 11 octobre 1951, M. le docteur Capelle, médecin directeur de l'hôpital psychiatrique de Fains-les-Sources (Meuse), est muté en qualité de médecin chef de service à l'hôpital psychiatrique de Saint-Venant (Pas-de-Calais), en remplacement de Mme le docteur Masson.

Services antituberculeux.

Par arrêté en date du 16 octobre 1951, M. le docteur Burzont, médecin adjoint au sanatorium de Saint-Gobain (Aisne), est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères, en vue d'exercer les fonctions de médecin des services antituberculeux publics au Maroc.

NOMINATIONS A DES EMPLOIS RESERVES

Ministère de la défense nationale.

SECRÉTARIAT D'ETAT A LA GUERRE

Par arrêté en date du 17 septembre 1951, M. Maffat (Marcel) a été nommé commis administratif dans les services extérieurs de la guerre (intendance), en exécution de la loi du 26 octobre 1946 et du décret du 10 juillet 1947 sur les emplois réservés.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1951

Convocation de commission.

La commission des finances se réunira le vendredi 26 octobre 1951, à quinze heures (local de la commission des finances):

Projet de loi (n° 996), budget des travaux publics, des transports et du tourisme. — I: Services des travaux publics, des transports et du tourisme. — M. Pierre Gabelle, rapporteur.

Commission des finances.

1re séance du jeudi 25 octobre 1951.

Présents. — MM. Abelin, Barangé (Charles), Burlot, Cristofol, Dagain, Darou, David (Marcel), Denais (Joseph), Estradère, Jacquet (Marc), Jean-Moreau, Le Chambre (Guy), Lamps, Palewski (Jean-Paul), Pineau, Reynaud (Paul), Ulver, Vallon (Louis).

Excusé. — M. Leenhardt.

Suppléant. — M. Laurent (Robert) (de M. Ramarony).

Assistait en outre à la séance. — M. Charpentier.

2e séance du jeudi 25 octobre 1951.

Présents. — MM. Abelin, Barangé (Charles), Burlot, Corniglion-Molinier, Cristofol, Dagain, David (Marcel), Denais (Joseph), Ferri (Pierre), Gosnat, Jacquet (Marc), Jean-Moreau, La Chambre (Guy), Lacoste, Lamps, Lecourt, Pineau, Reynaud (Paul), Ulver, Vallon (Louis).

Excusé. — M. Leenhardt.

Suppléants. — M. A. Renard (de M. Tourtaud), M. R. Laurens (de M. Ramarony).

Réunion de commission du vendredi 26 octobre 1951.

Commission des finances, à quinze heures. — Local de la commission.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Commission du plan, équipement et communications.

Séance du mercredi 24 octobre 1951.

Présents: MM. Delmas (Louis), Léon (Robert), Longuet, Schmitt, Schock, Touré.

Commission de politique générale.

Séance du mercredi 24 octobre 1951.

Présents. — MM. d'Arboussier, Barbé, Boisdon, Coquart, Laurin, Mme Lefaucheux, MM. Longuet, Nguyen Huy Laï.

Excusés. — MM. Boussenot, Coubèche Saïd Ali, Gentet, Mlle Lafon, MM. Lapart, Lanrent-Eynac, Michalet, Mitterrand, Roulleaux-Dugage, Sarraut (Albert), Souvannavong Ourot, Tran Van Kha, Vanier, Ya Doumbia.

Suppléants. — M. Barbé (de M. Lozeray), M. Junillon (de M. Alduy), M. Cazelles (de M. Tétau), M. Schmitt (de M. Corval), M. Boisdon (de M. Max André), M. Laurin (de M. Cortinchi), Mme Lefaucheux (de M. La Gravière).

Assistait en outre à la séance. — M. Delmas (Léon).

Convocations de commissions.

La commission des affaires financières se réunira le lundi 29 octobre 1951, à seize heures, 27, rue du Mont-Thabor, Paris:

I. — Etude des dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (F. O. M.).

II. — Nomination d'un rapporteur pour la demande d'avis (n° 212, année 1951) sur la proposition de loi tendant à rendre applicable aux T. O. M. la loi n° 48-178 du 2 février 1948 portant aménagement de certaines dispositions de la réglementation des changes et, corrélativement, de certaines dispositions fiscales.

La commission de politique générale se réunira le vendredi 26 octobre 1951, à quinze heures, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

Examen du projet d'avis de M. Nguyen Huy Laï sur le rapport de M. Boisdon (207, année 1951) concernant la proposition de résolution 165 (année 1950) tendant à obtenir l'étude par le Gouvernement et le vote du Parlement, d'une loi définissant le contenu de la citoyenneté de l'Union française.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des affaires étrangères.

Avis de concours pour l'emploi d'inspecteur adjoint stagiaire ou de stagiaire des perceptions à la direction des finances du Maroc.

Un concours pour l'emploi d'inspecteur adjoint stagiaire ou de stagiaire des perceptions à la direction des finances du Maroc s'ouvrira les 21 et 22 février 1952 à Paris, Bordeaux, Marseille et Rabat.

Le nombre d'emplois mis au concours est fixé à trente-six au minimum.

Les candidats ne concourant pas en qualité de contrôleurs ou contrôleurs principaux de la direction des finances devront être titulaires de certains diplômes énumérés dans l'arrêté du directeur des finances du 14 février 1951 (outre le baccalauréat de l'enseignement secondaire, la première partie du baccalauréat en droit, ou un certificat de licence, ou le brevet d'études juridiques et administratives marocaines au minimum), et être âgés de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus à la date du concours; cette limite d'âge est susceptible d'être prolongée dans certaines conditions, notamment en faveur des candidats au titre du dahir du 23 janvier 1951.

La gratuité du voyage est accordée aux candidats admissibles afin de se rendre à Rabat pour y subir les épreuves orales; le voyage de retour est assuré dans les mêmes conditions aux candidats non admis définitivement.

Date de clôture des inscriptions: 10 janvier 1952.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la direction des finances, bureau du personnel, à Rabat ou aux offices du Maroc à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Lille, Nancy, Strasbourg.

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la trente-neuvième tranche de la loterie nationale 1951 a eu lieu à Saint-Claude (Jura) le 24 octobre 1951.

Les billets dont les numéros se terminent par:

		Série A.	Série B.
2	gagnent.....	1.000 F.	1.000 F.
7	—	1.000 F.	1.000 F.
55	—	1.500 F.	2.500 F.
89	—	1.500 F.	2.500 F.
29	—	2.000 F.	3.000 F.
70	—	2.500 F.	4.000 F.
411	—	3.000 F.	5.000 F.
871	—	4.000 F.	6.000 F.
026	—	5.000 F.	8.000 F.
880	—	6.000 F.	9.000 F.
702	—	7.000 F.	12.000 F.
143	—	10.000 F.	15.000 F.
2.182	—	15.000 F.	20.000 F.
3.617	—	15.000 F.	20.000 F.
9.332	—	15.000 F.	20.000 F.
0.556	—	20.000 F.	40.000 F.
2.824	—	20.000 F.	40.000 F.
4.105	—	20.000 F.	40.000 F.
0.655	—	30.000 F.	50.000 F.
4.052	—	30.000 F.	50.000 F.
8.292	—	30.000 F.	50.000 F.
0.347	—	40.000 F.	60.000 F.
4.157	—	40.000 F.	60.000 F.
4.839	—	40.000 F.	60.000 F.
7.441	—	50.000 F.	70.000 F.
4.587	—	75.000 F.	80.000 F.
21.625	—	100.000 F.	100.000 F.
23.784	—	100.000 F.	100.000 F.
27.331	—	100.000 F.	100.000 F.
54.879	—	100.000 F.	100.000 F.
73.834	—	100.000 F.	100.000 F.
84.540	—	100.000 F.	100.000 F.
00.771	—	300.000 F.	200.000 F.
03.564	—	300.000 F.	200.000 F.
51.390	—	300.000 F.	200.000 F.
00.534	—	500.000 F.	300.000 F.
48.191	—	500.000 F.	300.000 F.
92.854	—	500.000 F.	300.000 F.
13.685	—	600.000 F.	400.000 F.

Les billets portant les numéros:

		Série A.	Série B.
112.208	gagnent.....	1.000.000 F.	500.000 F.
188.716	—	1.000.000 F.	500.000 F.
202.964	—	1.000.000 F.	500.000 F.
270.556	—	1.000.000 F.	500.000 F.
306.680	—	1.000.000 F.	500.000 F.
010.062	—	1.200.000 F.	600.000 F.
283.783	—	1.200.000 F.	600.000 F.
287.169	—	1.200.000 F.	600.000 F.
391.567	—	1.200.000 F.	600.000 F.
218.226	—	2.300.000 F.	800.000 F.
252.056	—	2.300.000 F.	800.000 F.
288.294	—	4.000.000 F.	1.000.000 F.
050.779	—	7.000.000 F.	1.500.000 F.
382.519	—	10.000.000 F.	3.000.000 F.
072.978	—	15.000.000 F.	8.000.000 F.

Le prochain tirage aura lieu le 31 octobre 1951 à Paris.

Paris — Imprimerie des *Journaux officiels* 31 quai Voltaire

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

ACTIF		AU 18 OCTOBRE 1951	AU 11 OCTOBRE 1951
Encaisse or		191.446.678.926 »	191.446.678.926 »
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements		116.431.166.190 »	127.915.196.856 »
Monnaies divisionnaires		3.034.865.455 »	3.107.914.280 »
Comptes courants postaux		21.877.040.937 »	24.985.599.669 »
Avances au Fonds de stabilisation des changes (1)		124.000.000.000 »	132.000.000.000 »
Bon du Trésor négociable: Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		5.039.250.892 »	5.039.250.892 »
Bons négociables de la Caisse autonome d'amortissement (2)		5.002.537.354 »	5.002.537.354 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (3)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (4)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (5)		162.200.000.000 »	171.100.000.000 »
Portefeuille d'escompte:			
Effets escomptés sur la France	455.609.210.248 »		
Effets escomptés sur l'étranger	143.931.862 »		
Effets garantis par l'office des céréales (6)	19.226.950.000 »	615.961.939.387 »	581.594.149.178 »
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	140.981.847.277 »		
Effets négociables achetés en France (7)		215.573.169.672 »	240.952.416.163 »
Avances à 30 jours sur effets publics		22.041.745.000 »	18.045.806.000 »
Avances sur titres		6.401.089.706 »	6.770.594.782 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (8)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		19.500.345.997 »	18.045.036.207 »
Divers		21.946.665.584 »	22.546.414.056 »
Total		2.006.673.475.850 Fr.	2.024.668.575.113 Fr.

PASSIF		AU 18 OCTOBRE 1951	AU 11 OCTOBRE 1951
Engagements à vue:			
Billets au porteur en circulation		1.788.221.059.310 »	1.818.984.653.870 »
Comptes courants créditeurs:			
Compte courant du Trésor public	29.332.733 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	26.532.660.564 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	88.296.695.302 »	178.894.635.978 »	167.668.300.448 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue	64.035.947.379 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (9)		303.231.454 »	303.231.454 »
Réserves mobilières légales (10)		22.105.750 »	22.105.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		39.045.943.358 »	37.503.783.591 »
Total		2.006.673.475.850 Fr.	2.024.668.575.113 Fr.

(1) (Convention du 27 juin 1949).

(2) (Conventions des 23 juin 1928 et 7 décembre 1934).

(3) (Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).

(4) (Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre 27 novembre, 26 décembre 1941, 8 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).

(5) (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940, approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947).

(6) (Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1944).

(7) (Décret du 17 juin 1938).

(8) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

(9) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).

(10) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures:
Le Gouverneur,
W. BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	3 0/0
Avances sur titres	4 0/0
Avances à 30 jours	3 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	3 0/0

CAISSE CENTRALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

SITUATION AU 28 FÉVRIER 1951

Service de l'émission.

ACTIF		PASSIF	
Disponibilités	8.199.480.375	Billets émis (1)	23.585.720.296
Effets et avances à court terme	20.150.523.572	Dépôts	4.764.274.651
Avances au service des investissements	Mémoire.	Comptes d'ordre	255.855
Comptes d'ordre	255.855		
	28.350.259.802		28.350.259.802

Service des investissements.

Disponibilités	24.501.737.259	F. I. D. E. S.	15.542.839.773
Réescompte crédits sur marchés publics	1.302.536.726	Avances du Trésor	24.520.000.000
Réescompte à moyen terme	2.826.209.010	Avances du fonds de modernisation et d'équipement.	22.600.000.000
Avances aux entreprises privées	4.872.801.096	Avances du service de l'émission	Mémoire.
Avances aux sociétés d'Etat et aux sociétés d'économie mixte	2.423.908.334	Amortissements immobiliers et mobiliers	103.849.954
Avances aux territoires, départements, communes et organismes publics d'outre-mer	30.710.461.541	Comptes d'ordre	1.213.888.610
Participations	240.139.200	Réserves	400.000.000
Immeubles, matériel, mobilier	421.092.312	Dotation	3.000.000.000
Comptes d'ordre	208.392.859	Profits et pertes:	
		Report à nouveau	100.000.000
	67.510.578.337		67.510.578.337

(1) Détail des billets émis par territoire:

A. E. F.-Cameroun	Francs C. F. A.	9.038.295.770
La Réunion	— —	1.029.950.285
Saint-Pierre et Miquelon	— —	122.287.530
Guyane	Francs métropolitains.	302.738.175
Martinique	— —	1.505.736.785
Guadeloupe	— —	1.396.187.166

Certifié conforme aux écritures:

Le directeur général,
A. POSTEL-VINAY.

Les censeurs,
R. JULIENNE, H. BIZOT, H. GILET, R. WETZEL.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	24 octobre — Cours relevés après Bourse	DEVISES	25 octobre 1951 — Cours relevés avant Bourse	25 octobre 1951 — Cours cotés en Bourse
350 ..	.... ..	Etats Unis 1 dollar)	.... ..	350 ..
704 50	.... ..	Belgique 100 francs)	.... ..	704 50
1223 50	.... ..	Portugal (100 escudos)	.... ..	1223 75
8072 50	.... ..	Suisse 100 francs)	.... ..	8072 50
163 60	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 I. Djib.	.... ..	164 20
334 ..	.... ..	Canada 1 dollar)	.... ..	332 30

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

Société anonyme des AUTOMOBILES PEUGEOT

AU CAPITAL DE 2.400.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 88, QUAI DE PASSY, A PARIS
R. C.: Seine n° 78412.

Amortissement des obligations 4 1/4 0/0 1946.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la Société anonyme des automobiles Peugeot a procédé, par rachats, à l'amortissement des obligations 4 1/4 0/0, émission novembre 1946, prévu pour le 1er novembre 1951, en utilisant la totalité de la somme qu'aurait exigée le remboursement au pair des 234 obligations portées au tableau d'amortissement pour cette échéance.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort en 1951.

L'ETOILE DE L'OUEST

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 24.444.000 F
SIÈGE SOCIAL: THOUARS
R. C.: Bressuire 291212-3.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse des 59 obligations 4 0/0 1945 dont l'amortissement est prévu pour le 15 novembre 1951.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements précédents ayant été effectués par rachat en Bourse, il n'existe pas de numéros à rembourser.

FONDERIES ET FORGES DE CRANS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 201.216.000 F
SIÈGE SOCIAL: CRAN-GEVRIER (HAUTE-SAVOIE)
R. C.: Annecy n° 7.

Obligations 6 3/4 0/0 1950.

Liste des 82 obligations de l'emprunt 6 3/4 0/0 1950 de 10.000 F sorties au premier tirage au sort du 4 octobre 1951.

4.072 à 4.153

Ces obligations sont remboursables à 10.000 F à partir du 15 novembre 1951.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 21 avril 1951.*)

Grande Quincaillerie Générale ANDREZ-BRAJON S.A.

AU CAPITAL DE 36.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: A SAINT-DIE (VOSGES)
R. C.: n° 4231.

Obligations 4 1/2 0/0 1942 de 1.000 F.

Tirage du 17 octobre 1951.

Liste des numéros sortis par série de cinq au huitième tirage et remboursables le 1er novembre 1951.

156 à 160 — 426 à 430 — 451 à 455 — 826 à 830 — 851 à 855
961 à 965 — 1.076 à 1.080 — 1.301 à 1.305 — 1.896 à 1.900

Il reste à rembourser sur les tirages précédents les numéros d'obligations suivants:

111 — 112 — 113 — 251 — 252 | 541 à 545 — 691 à 695 — 916 à 920
— 277 — 278 — 320 — 381 — | — 1.376 à 1.380 — 1.501 à 1.505
382 — 383 — 385 — 491 à 495 — | — 1.936 à 1.940 — 1.981 à 1.985.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DES DETTES

Société de Distribution d'Energie Electrique

ANCIENNEMENT
L'Energie électrique de Noirmoutier.
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 3, SQUARE MONCEY, PARIS

Le conseil d'administration de la société, par délibération du 11 octobre 1951, a décidé de procéder au remboursement anticipé au pair de toutes les obligations émises en 1928 restant en circulation.
En conséquence, à partir du 1er décembre 1951, ces obligations pourront être présentées au remboursement au siège social, 3, square Moncey, à Paris, au prix net de 497 F.
Les obligations devront être présentées coupon n° 37 attaché, et il sera, en outre du remboursement du titre, versé 4 F pour solde d'intérêts courus jusqu'au 30 novembre 1951.

Le conseil d'administration.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Honnorat (Jean-Gabriel-Marie-Fernand), capitaine d'aviation d'active, né à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 11 septembre 1915, demeurant actuellement à Reims (Marne), 3e escadron de chasse, demande pour lui et ses enfants à naître l'autorisation d'ajouter à son nom celui de: de Malliard.

M. Honnorat (Robert-Marie-Ferdinand), né à Marseille (Bouches-du-Rhône) le 27 juin 1911, y demeurant, 52, rue Edmond-Rostand, et résidant actuellement à Buenos-Ayres (république Argentine), demande pour lui et ses enfants à naître l'autorisation d'ajouter à son nom celui de: de Malliard.

AVIS DIVERS

EMPRUNT NORVEGIEN 3 0/0 1886

La banque Hambros Ltd avise par la présente que les coupons venant à échéance le 1er novembre 1951, doivent être présentés pour payement entre dix heures et quatorze heures (samedis exceptés) à ses bureaux, 41, Bishopsgate, Londres E. C. 2, où l'on peut se procurer les listes.
Les coupons doivent être déposés trois jours francs pour examen.
L'amortissement prévu pour le 1er novembre 1951 a été réalisé par le rachat des obligations pour une valeur de £ 22.660-0-0 (nominal).

5 octobre 1951,

41, Bishopsgate, London E. C. 2.

Brazilian Traction Light & Power Company, Limited

(Société anonyme constituée sous le régime des lois du Canada.)

Avis est donné par les présentes que le conseil d'administration de cette société a déclaré un dividende d'un dollar ($ 1) par action sur les actions ordinaires, sans valeur nominale, de la compagnie, payable le 15 décembre 1951 aux actionnaires figurant sur le registre à la clôture des affaires, le 9 novembre 1951.

Le dividende sur les actions au porteur sera payé contre remise du coupon n° 88 à l'une ou l'autre des places de payement spécifiées ci-dessous.

Les porteurs d'actions ont été avisés que des assemblées ont été convoquées pour le 14 novembre 1951, en vue d'examiner le projet d'arrangement proposé pour la subdivision des actions ordinaires; en conséquence, il est souligné que le projet d'arrangement proposé ne sera pas encore appliqué le 9 novembre 1951, date fixée pour le payement du dividende ci-dessus. Ce dividende ne se rapportera donc qu'aux actions ordinaires sans valeur nominale dans leur forme actuelle.

Le payement de ce dividende aux « non-résidents canadiens » sera, suivant le cas, passible de la retenue de l'impôt sur le revenu « non-résidents canadiens ».

Places sur lesquelles les coupons peuvent être déposés aux fins de payement:

En Belgique, à Bruxelles:

Lloyds & National Provincial Foreign Bank Limited;
Banque de Bruxelles;
Banque de la Société Générale de Belgique;
Banque de Paris et des Pays-Bas;
Banque de reports et de dépôts;
Nagelmackers Fils et Cie.

En France, à Paris:

Lloyds & National Provincial Foreign Bank Limited.

Aux Pays-Bas, à Amsterdam:

Amsterdamsche Bank N. V.

Au Royaume-Uni, à Londres:

The Canadian Bank of Commerce.

Au Canada:

Au siège social de la société, 25 King Street West, Toronto.

Pour la commodité des détenteurs d'actions au porteur, des arrangements ont été pris en vue du payement des coupons en monnaie canadienne contre remise des coupons dans chacune des places spécifiées ci-dessus en se conformant aux réglementations en vigueur sur chaque place du payement.

Tous les renseignements concernant la procédure à suivre peuvent être obtenus à Bruxelles, à la Lloyds and National Provincial Foreign Bank Limited, ou à Paris, ou à Amsterdam auprès des banques y spécifiées, ou au Royaume-Uni auprès des agents de la société: Canadian-Brazilian Services Limited, 148, Leadenhall Street, London E. C. 3, Angleterre, ou à la société, à Toronto.

Toronto (Canada), ce 23e jour d'octobre 1951.

Par ordre du conseil d'administration:

OSBORNE MITCHELL,
secrétaire.

Les agents de transferts de la société: National Trust Company Limited, Toronto et Montreal (Canada) et The National City Bank of New-York, sont à aviser sans délai de tout changement d'adresse.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

26 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Vire. **Association d'éducation populaire de Condé-sur-Noireau.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel des écoles libres catholiques de Condé-sur-Noireau. Siège social: mairie de Condé-sur-Noireau.

26 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. **Association d'éducation populaire de Cayeux-sur-Mer.** But: gérer et administrer une école privée de filles. Siège social: 136, rue du Maréchal-Foch, Cayeux-sur-Mer.

27 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Mendon.** But: enseignement libre et éducation populaire. Siège social: école Notre-Dame-des-Fleurs, Mendon.

27 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. **Association d'éducation populaire de Briatexte.** But: assurer le fonctionnement matériel des écoles libres, et notamment des écoles catholiques de Briatexte. Siège social: école libre de garçons, Briatexte.

28 septembre 1951. Déclaration à la préfecture de Caen. **Association d'éducation populaire de Lion-sur-Mer.** But: assurer la gestion matérielle et financière de l'école catholique de Lion-sur-Mer. Siège social: rue Morel-de-Than, Lion-sur-Mer.

28 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. **Association d'éducation populaire de Mérélessart.** But: gérer et administrer une école privée de filles. Siège social: école libre, Mérélessart.

28 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Mayenne. **Association d'éducation populaire de Saint-Pierre-sur-Orthe.** But: organisation, fonctionnement matériel, rémunération des maîtres de l'école libre. Siège social: école libre de Saint-Pierre-sur-Orthe.

29 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Péronne. **Association d'éducation populaire de Templeux-la-Fosse.** But: gérer et administrer une école privée de filles. Siège social: rue de la Place, Templeux-la-Fosse.

29 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. **Association d'éducation populaire d'Yvrench.** But: gérer et administrer une école privée de filles. Siège social: école libre, Yvrench.

30 septembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montbéliard. **Comité du festival d'Audincourt.** But: organisation d'un festival de musique à Audincourt. Siège social: mairie d'Audincourt.

1er octobre 1951. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **L'Etoile de Couture-d'Argenson.** But: soutenir et favoriser toutes les œuvres d'éducation populaire. Siège social: salle Familia, Couture-d'Argenson.

1er octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Aubusson. L'Association de défense agricole, de chasse et de pêche de Royère change son titre et devient **Société de chasse de Royère.** Siège social: mairie de Royère.

1er octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Lozère. **Association d'éducation populaire d'Aumont-Aubrac.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel des écoles libres de la commune d'Aumont-Aubrac. Siège social: école libre des filles, Aumont-Aubrac.

2 octobre 1951. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **La Chambre noire.** But: association de culture populaire par le cinéma. Siège social: 1, rue du Chapitre, Rennes.

2 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Lozère. **Association d'éducation populaire de Barjac.** But: œuvres scolaires et postscolaires. Siège social: mairie de Barjac.

3 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association des parents d'élèves et amis de l'institution Sainte-Marie de Fécamp.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel de l'école Sainte-Marie de Fécamp. Siège social: 41, rue Félix-Faure, Fécamp.

3 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association des parents d'élèves et amis du pensionnat de l'Abbaye et de l'institution Jeanne-d'Arc de Fécamp.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel de l'école du pensionnat de l'Abbaye et de l'institution Jeanne-d'Arc de Fécamp. Siège social: 25, 27, rue Jean-Louis-Leclerc, Fécamp.

3 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Association des parents d'élèves et amis des écoles Saint-André et du Sacré-Cœur de Fécamp.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel des écoles Saint-André et du Sacré-Cœur, écoles catholiques de Fécamp. Siège social: 27, rue de l'Inondation, Fécamp.

3 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien. **Amicale de la classe 1952 de Ville-la-Grand.** But: développer la solidarité et la camaraderie entre les personnes de la commune nées en 1952. Siège social: café Jacquier, place de l'Eglise, Ville-la-Grand.

4 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Neufchâteau. **Association d'éducation populaire de Domrémy-Greux.** But: organiser par tous moyens appropriés le fonctionnement matériel des écoles libres, et notamment de l'école catholique de Domrémy. Siège social: école privée de Domrémy.

4 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Thiers. **Association France-U. R. S. S.** (comité de Thiers). But: favoriser, dans le cadre de la législation en vigueur et dans un but éminemment national, la connaissance mutuelle des deux pays. Siège social: chez M. Mazellier, 12, rue de la Sous-Préfecture, Thiers.

4 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Ping-Pong-Club audomarois.** But: pratique du jeu de ping-pong à Saint-Omer et environs. Siège social: café de l'Harmonie, Saint-Omer.

4 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. **Société de chasse du Plessis-Mornay.** But: location de terrains et bois pour la chasse, exercice de la chasse sur ces biens par les membres de l'association, répression du braconnage et généralement protection et défense du droit de chasse de ses adhérents. Siège social: au rendez-vous de chasse, au château du Plessis-Mornay.

4 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Fontenay-le-Comte. **Association d'éducation populaire de Menomblet.** But: gestion financière et soutien des écoles libres de Menomblet. Siège social: école Saint-Michel, Menomblet.

5 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Besançon. **Association d'éducation populaire de Vercel.** But: organisation, fonctionnement matériel, rémunération des maîtres des écoles libres, et spécialement de l'école libre de filles du Sacré-Cœur. Siège social: 16, rue des Fourches, Vercel.

5 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Libourne. **Association de l'enseignement libre de Castillon-sur-Dordogne.** But: organiser le fonctionnement matériel des écoles libres de Castillon. Siège social: presbytère de Castillon-sur-Dordogne.

5 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Avranches. **L'Union pongiste teilleulaise.** But: pratique du ping-pong. Siège social: salle du patronage Saint-Maurice, le Teilleul.

6 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Association d'éducation populaire de l'école libre de filles de Chassigny-sous-Dun.** But: création et administration de l'école catholique de filles de la paroisse de Chassigny-sous-Dun et des œuvres annexes et complémentaires. Siège social: école libre de filles de Chassigny-sous-Dun.

6 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Provins. **Club cycliste montereiais.** But: favoriser, encourager la pratique du cyclisme et développer l'éducation physique. Siège social: 5, rue des Changes, Montereau.

6 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Morlaix. Association **La Saint Pierre de Guiclan.** But: instruction en toute matière et éducation sous ses diverses formes. Siège social: chez le président, M. Bihan-Poudec, bourg de Guiclan.

7 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Merlevenez.** But: favoriser l'enseignement et l'éducation populaire sportive. Siège social: presbytère de Merlevenez.

7 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de la Châtre. **Comité des fêtes de Chassignolles.** But: organisation des fêtes locales. Siège social: mairie de Chassignolles.

7 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Association d'éducation populaire de Paugnat.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel de l'école de Paugnat. Siège social: école de Paugnat, par Volvic.

8 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bagnères-de-Bigorre. **Association d'éducation populaire de Tuzaguet.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel et éducatif de l'école libre de Tuzaguet. Siège social: école libre de Tuzaguet.

8 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Amicale des inspecteurs d'assurances du Puy-de-Dôme et de l'Auvergne.** But: établir des relations entre les membres et leur venir en aide. Transfert du siège social du café de la Paix, avenue des Etats-Unis, Clermont-Ferrand, au bar Américain, 43, rue du 11-Novembre, Clermont-Ferrand.

8 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Ambert. **Association d'éducation populaire de Berlignat.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de l'école libre. Siège social: chez M. Desmariaux, à Berlignat.

8 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. **Amicale des anciens de la Jeanne-d'Arc.** But: aider moralement et matériellement au développement des sports, et plus particulièrement du sport gymnique. Siège social: rue de la Prévôté, Pérenchies.

8 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Nazaire. **Association d'éducation populaire du Clion-sur-Mer.** But: gestion financière et soutien des écoles libres. Siège social: salle du patronage, bourg du Clion-sur-Mer.

9 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves du cours Bastide.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école, organisation de tous services et toutes œuvres scolaires, péri ou postscolaires et, en général, toutes institutions tendant aux mêmes fins. Siège social: 50, rue de Lodi, Marseille.

9 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Lozère. Association **La Providence.** But: œuvres scolaires et formation sociale et religieuse. Siège social: école libre de filles, Ribennes.

9 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture du Blanc. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Chazelet.** But: gestion de l'école libre. Siège social: salle des fêtes de l'école libre, Chazelet.

9 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Dié. **Association des parents d'élèves de l'institution Sainte-Marie.** But: rechercher les améliorations matérielles et intellectuelles désirables dans l'intérêt des enfants; établir et entretenir des rapports avec les associations s'intéressant à l'enseignement libre. Siège social: institution Sainte-Marie, 22, rue du Nord, Saint-Dié.

9 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Saumur. Foyer rural **La Bayard.** But: éducation populaire, organisation des sports et loisirs, d'un lien d'amitié et d'entr'aide entre les familles de la commune. Siège social: chez M. Maugin, la Poissonnerie, Cernusson, par Montilliers.

9 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Oise. **Société de chasse de Senantes.** But: chasse, répression du braconnage, réserve de gibier, organisation de la chasse. Siège social: mairie de Senantes.

9 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. **Etoile sportive de Bermonville.** But: pratique de l'éducation physique et des sports, notamment du football. Siège social: mairie de Bermonville.

9 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montdidier. **Association d'éducation populaire du pensionnat Jeanne-d'Arc,** Ercheu. But: gérer et administrer ce pensionnat. Siège social: pensionnat Jeanne-d'Arc, Ercheu.

9 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Saint-André.** But: collaborer à la prospérité de l'école par tous les moyens en son pouvoir et remplir les buts qui lui seraient assignés par la loi. Siège social: école libre, route Nationale, Saint-André.

10 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Rochefort-sur-Mer. **Association d'éducation populaire du pensionnat du Saint-Sacrement d'Aigrefeuille.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement d'écoles libres. Siège social: pensionnat du Saint-Sacrement, Aigrefeuille.

10 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association d'éducation populaire de Remouillé.** But: gestion financière et soutien des écoles libres. Siège social: école Saint-Pierre, bourg de Remouillé.

10 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **L'Avenir de Mouais.** But: gestion financière et soutien des écoles libres. Siège social: école catholique mixte de Mouais.

10 octobre 1951. Déclaration à la préfecture des Deux-Sèvres. **Comité de coordination des œuvres sociales de la police.** But: organiser des fêtes de bienfaisance en faveur des œuvres sociales de la police. Siège social: commissariat de police de Niort.

10 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Association de parents d'élèves de l'école libre de Saint-Louis.** But: collaborer à la prospérité de l'école par tous les moyens en son pouvoir et remplir les buts qui lui seraient assignés par la loi. Siège social: rue Nationale, Saint-Louis.

11 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Loches. **Association d'éducation populaire.** But: soutien et gestion de l'école privée. Siège social: école privée de Barrou.

11 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Association des écoles paroissiales d'Aigueperse.** But: gérer réellement et effectivement les écoles paroissiales d'Aigueperse. Siège social: école Saint-Louis, Aigueperse.

11 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Association d'éducation populaire de l'école Genyer,** à Moissac. But: œuvres scolaires et éducatives. Siège social: école Genyer, rue du Pont, Moissac.

11 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Association de parents d'élèves de l'institution Jeanne-d'Arc,** à Moissac. But: aider l'institution. Siège social: institution Jeanne-d'Arc, Moissac.

11 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Association d'éducation populaire de l'école Imbert,** à Moissac. But: organiser le fonctionnement de l'école Imbert. Siège social: école Imbert, rue de la Concorde, Moissac.

11 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. **Association d'enseignement libre et d'éducation populaire de Séglien.** But: promouvoir, soutenir, développer et protéger les œuvres d'enseignement libre et d'éducation populaire de Séglien. Siège social: école paroissiale, bourg de Séglien.

11 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. **Association des parents d'élèves du cours Fénelon.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et collaboration efficace à l'action des maîtres; éducation mutuelle des familles et entr'aide familiale; entente, liaison et collaboration avec toutes associations semblables. Siège social: cours Fénelon, 1, rue Déserte, Nevers.

11 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Langon. **Ping-Pong-Club pellegruen.** But: pratiquer le tennis de table. Siège social: café Zago, Pellegrue.

11 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Gourdon. **Association des parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur de Floirac.** But: organiser le fonctionnement matériel de cette école; recruter et rémunérer les directeurs et maîtres. Siège social: école du Sacré-Cœur, Floirac.

11 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Association d'éducation populaire de l'école catholique de Tours-sur-Meymont.** But: assurer le fonctionnement de l'école précitée; recruter les directeurs et maîtres et s'y intéresser. Siège social: école catholique de Tours-sur-Meymont.

11 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Lozère. **Association d'éducation populaire de l'école libre de garçons,** à Chirac. But: œuvres scolaires, formation religieuse et sociale. Siège social: chez M. Valette (Joseph), Chirac.

11 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Montauban. **Association d'éducation populaire des écoles catholiques de Montbeton.** But: création et administration des écoles catholiques de la paroisse de Montbeton et des œuvres annexes ou complémentaires de toute nature. Siège social: annexe de la maison Bellissen, Montbeton.

11 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association de parents d'élèves de l'école libre de garçons de Léognan.** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: école libre de garçons de Léognan.

11 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Rennes. **Association d'éducation populaire de Guipel.** But: gestion des écoles libres de Guipel. Siège social: école Saint-Joseph, Guipel.

11 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Association d'éducation populaire de l'école libre de la rue de la Treille.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel de l'école libre de la rue de la Treille. Siège social: école libre, 11, rue de la Treille, Clermont-Ferrand.

11 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Comité France-U. R. S. S. de Clermont-Ferrand.** But: favoriser, dans le cadre de la législation en vigueur et dans un but éminemment national, la connaissance mutuelle des deux pays. Siège social: baraque 5, quartier Gribeauval, Clermont-Ferrand.

11 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Thérèse d'Avon.** But: apporter un soutien matériel et moral à l'école Sainte-Thérèse; éducation mutuelle des familles; entr'aide familiale; représenter les parents auprès des pouvoirs publics. Siège social: 2, rue Charles-Lefèvre, Avon.

11 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Vendée. **Association d'éducation populaire de la paroisse du Sacré-Cœur.** But: soutenir et gérer une école primaire libre. Siège social: au presbytère, rue de la Tuilerie, la Roche-sur-Yon.

11 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bastia. **Association populaire Jeanne-d'Arc.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement d'une école libre. Siège social: 41, boulevard Paoli, Bastia.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. Le Centre des indépendants de la Marne change son titre et devient: **Cercle des indépendants de la Marne.** Siège social: 13, rue Saint-Symphorien, Reims.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. **Association des parents d'élèves de l'école Jeanne-d'Arc.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 41, rue de l'Hôtel-de-Ville, Castres.

12 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Association des parents d'élèves de l'institution Jeanne-d'Arc de Fontainebleau.** But: soutien de l'école; entr'aide, représentation des parents d'élèves. Siège social: 2, rue Saint-Merry, Fontainebleau.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Association d'éducation populaire de Brimont.** But: gérance de l'école primaire de filles. Siège social: école primaire de filles, Brimont.

12 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Orne. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Thérèse,** à Courtomer. But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de l'école. Siège social: rue Batrel, Courtomer.

12 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Indre. **Association des parents d'élèves de l'institution Sainte-Solange.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de l'école. Siège social: institution Sainte-Solange, avenue de la Gare, Châteauroux.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. **Association d'éducation populaire de Jeanne-d'Arc.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel de l'école de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Siège social: 41, rue de l'Hôtel-de-Ville, Castres.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. **Foyer communautaire urbain de Saint-Laurent.** But: organisation et gestion de maisons familiales de vacances ou de repos et de colonies de vacances pour des foyers urbains modestes; création et gestion de tous autres services éducatifs d'intérêt familial et social. Siège social: maison familiale de vacances, Saint-Laurent.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. **Association d'éducation populaire de Petit-Bornand.** But: création et administration des écoles catholiques de la paroisse de Petit-Bornand-les-Glières et des œuvres annexes et complémentaires. Siège social: école libre, Petit-Bornand.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Association d'éducation populaire de l'école paroissiale de Viry.** But: création et administration de l'école catholique de la paroisse de Viry et des œuvres annexes et complémentaires. Siège social: école libre de Viry.

12 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Charolles. **Association familiale d'éducation populaire du pensionnat du Sacré-Cœur.** But: administration générale de l'établissement, acquisitions et prises de location à ces fins. Siège social: pensionnat du Sacré-Cœur, Paray-le-Monial.

12 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association d'éducation populaire de Saint-Joseph.** But: organisation par tous moyens appropriés du fonctionnement matériel des écoles privées du quartier du Pont-des-Demoiselles, route de Revel, à Toulouse. Siège social: 42, route de Revel, Toulouse.

12 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association d'éducation populaire de Baziège.** But: soutien moral et matériel de l'école. Siège social: rue du Four, Baziège.

12 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association d'éducation populaire de Labastide-Beauvoir.** But: soutien moral et matériel de l'école. Siège social: à l'école libre, Labastide-Beauvoir.

12 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Association des parents d'élèves de l'école libre du Tampon.** But: collaborer à la prospérité de l'école par tous les moyens en son pouvoir et remplir les buts qui lui seraient assignés par la loi. Siège social; domicile du président, Tampon-Ligne des 600.

12 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **L'Association d'éducation populaire des Quatre-Chemins** transfère son siège social du 3, rue Condorcet, Pantin, au 101, avenue Jean-Jaurès, Aubervilliers.

12 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Entr'aide sociale pour la santé et l'éducation de l'enfance malheureuse.** But: placer dans de bonnes conditions de vie des enfants pauvres, déficients ou moralement abandonnés. Siège social: 61, rue de Richelieu, Paris.

13 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association de parents d'élèves de l'école privée secondaire Ecole de la Salle-Pibrac.** But: défense de l'école. Sige social: école de la Salle-Pibrac.

13 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association d'éducation populaire de Bruguières.** But: soutien matériel et moral de l'école. Siège social: école libre de Bruguières.

13 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association d'éducation populaire de l'école Sainte-Anne.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel de l'école Sainte-Anne. Siège social: 18, rue Sainte-Anne, Toulouse.

13 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Stanislas,** à Toulouse. But: soutenir la vie de l'école et collaborer avec les maîtres. Siège social: 22, rue des Fleurs, Toulouse.

13 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. Société colombophile **L'Aile du Lys.** But: entraînement et utilisation du pigeon voyageur. Siège social: café Au Trou Normand, 6, rue Fontaine, Dammarie-les-Lys.

13 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association espérantiste des postes, télégraphes et téléphones de France et des territoires d'outre-mer.** But: grouper les agents des P. T. T. espérantistes. Siège social: 20, avenue de Ségur, Paris.

13 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents des élèves de l'école de filles Institution Jeanne-d'Arc.** But: créer, entre les parents des enfants fréquentant l'école de filles, des liens d'amitié leur permettant de travailler en commun, en accord avec le personnel enseignant, au bien intellectuel, moral et religieux de leurs enfants et de procurer à l'école l'aide matérielle dont elle a besoin. Siège social: 28, rue de la Légion-d'Honneur, Saint-Denis.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **Association de parents d'élèves, externat Saint-Hilaire, Saint-Porchaire, Saint-Martin (filles).** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres; éducation mutuelle des familles et entr'aide familiale; entente, liaison et collaboration avec toutes associations semblables, en vue d'une représentation valable de l'ensemble des parents d'élèves auprès des pouvoirs publics et des autorités constituées. Siège social: 12, rue Saint-Hilaire, Poitiers.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Var. **Association des parents d'élèves d'enseignement libre (école de filles).** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres; organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement des écoles libres. Siège social: 2, rue Jean-Aicard, Saint-Raphaël.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Var. **Association des parents d'élèves d'enseignement libre (école de garçons).** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres; organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel des écoles libres. Siège social: 1, rue Jules-Barbier, Saint-Raphaël.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **Association de parents d'élèves, externat Saint-Hilaire, Saint-Porchaire, Saint-Martin (garçons).** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres; éducation mutuelle des familles et entr'aide familiale; entente, liaison, collaboration avec toutes associations semblables, en vue d'une représentation valable de l'ensemble des parents d'élèves auprès des pouvoirs publics et des autorités constituées. Siège social: 7, rue de la Tranchée, Poitiers.

15 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. **Amicale des cadres et agents de maîtrise des teintureries Laval.** But: amitié et sympathie entre ses membres; organisation de fêtes et sorties. Siège social: 7, rue Marie-Stuart, Reims.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Lozère. **Association d'éducation populaire Jeanne-d'Arc.** But: œuvres scolaires. Siège social: rue Britexte, Mende.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Association d'éducation populaire de l'école Sainte-Marguerite.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement de l'école Sainte-Marguerite, 86, avenue de Grammont, Tours. Siège social: école Sainte-Marguerite, 86, avenue de Grammont, Tours.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Les Comédiens du dimanche.** But: développement artistique et théâtral, en dehors de toute opinion politique ou religieuse. Siège social: mairie de Bléré.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association des parents d'élèves de l'école de la Providence.** But: aide matérielle et morale aux familles et organisation d'œuvres scolaires, périscolaires et postscolaires. Siège social: école de la Providence, 2, rue des Lycéens-Martyrs, Saint-Brieuc.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Association d'éducation populaire de l'école catholique de la paroisse de Rochefort-Montagne, dite Institution Saint-Joseph.** But: organiser par tous les moyens appropriés le fonctionnement matériel de l'école de Rochefort-Montagne. Siège social: institution Saint-Joseph, Rochefort-Montagne.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Lozère. **Association d'éducation populaire de la Lozère.** But: œuvre scolaire, gestion matérielle de l'école en montagne Sainte-Marie et formation sociale et religieuse. Siège social: 5, avenue du Père-Coudrin, Mende.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Pau. **Association d'éducation populaire de Domezain.** But: organiser par tous moyens appropriés le fonctionnement matériel des écoles libres. Siège social: école libre de Domezain.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association d'éducation populaire de Plédran.** But: gestion et soutien des écoles libres de la commune. Siège social: école Saint-Maurice de Plédran.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **La Saint-Bauzilloise.** But: gérance financière des écoles libres. Siège social: salle paroissiale, Saint-Bauzille-de-Putois.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Hell-Bourg (Réunion).** But: collaborer à la prospérité de l'école par tous les moyens en son pouvoir et remplir les buts qui lui seraient assignés par la loi. Siège social: à l'école libre de Hell-Bourg.

15 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Saint-Joseph (Réunion).** But: collaborer à la prospérité de l'école par tous les moyens en son pouvoir et remplir les buts qui lui seront assignés par la loi. Siège social: école libre, route Nationale, Saint-Joseph.

16 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Brive. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Martin.** But: soutien de l'école, éducation mutuelle, représentation auprès des pouvoirs publics, gestion des allocations scolaires éducation populaire. Siège social: école Saint-Martin, 10, rue du Salan, Brive.

16 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. **Comité des fêtes des organismes de mutualité agricole de la Nièvre.** But: organisation d'œuvres sociales et de distractions en commun; resserrer les liens d'amitié existant entre les membres des organismes adhérents et, ainsi, améliorer le fonctionnement de la mutualité agricole dans le département de la Nièvre. Siège social. 8, rue Saint-Etienne, Nevers.

16 octobre 1951. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. **Association de parents d'élèves de l'institution Saint-Martin.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'institution et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 31, rue d'Antrain, Rennes.

16 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. **Association d'éducation populaire de l'école paroissiale de Leigneux.** But: organiser le fonctionnement matériel de l'école paroissiale de Leigneux. Siège social: Cercle amical, au bourg de Leigneux.

16 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Pau. **Association d'éducation populaire de Saint-Jacques.** But: soutenir et gérer l'école libre de Cassaber. Siège social: maison Lassale, Cassaber.

16 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Epernay. **Groupement d'entr'aide de la maison de Venoge.** But: venir en aide aux membres de l'association. Siège social: 30, avenue de Champagne, Epernay.

16 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Réunion. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Sainte-Suzanne.** But: collaborer à la prospérité de l'école par tous les moyens en son pouvoir et remplir les buts qui lui seraient assignés par la loi. Siège social: local de l'école libre, Sainte-Suzanne (île de la Réunion).

17 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Cantal. **Association d'éducation populaire de la paroisse de Notre-Dame-aux-Neiges.** But: gestion matérielle, fonctionnement et développement des écoles libres de la paroisse de Notre-Dame-aux-Neiges. Siège social: 19, rue du 14-Juillet, Aurillac.

17 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves de l'école paroissiale Saint-Barthélemy.** But: soutien moral et matériel de l'école, aide mutuelle entre parents et maîtres et toutes œuvres se rapportant à l'action de ladite école. Siège social: 2, rue Niozelles, Marseille.

17 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves de l'école Notre-Dame-de-la-Viste.** But: toutes activités de nature à soutenir la vie de l'école. Siège social: école Notre-Dame-de-la-Viste, Marseille.

17 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. **Apprentissage Sport Turgot Roubaix.** But: organiser et favoriser la pratique des sports. Siège social: 76, rue du Collège, Roubaix.

17 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **Association populaire d'enseignement technique de Savoie.** But: fondation, entretien et gestion d'écoles ou cours professionnels pour l'instruction technique et générale pour exercer tous métiers et professions. Siège social: pensionnat Sainte-Anne, au bourg, la Motte-Servolex.

18 octobre 1951. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Association des parents d'élèves du pensionnat Saint-Martin.** But: apporter un soutien utile à la vie de cette école. Siège social: chez M. Ronsin, 35, rue Lobin, Tours.

18 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Limoux. **Association d'éducation populaire de Cailhau.** But: œuvres d'éducation populaire scolaire. Siège social: maison Dormières, à Cailhau.

18 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves du pensionnat Saint-Charles.** But: collaboration des parents à la vie de l'école dans tous les domaines. Siège social: 21, rue du Camas, Marseille.

18 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des parents d'élèves de l'école Champavier.** But: toutes activités de nature à soutenir la vie de l'école. Siège social: 22, rue Brochier, Marseille.

18 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Association d'enseignement libre de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.** But: promouvoir, soutenir, développer et protéger les œuvres d'enseignement libre et d'éducation populaire de la paroisse Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, notamment les écoles de garçons et de filles (ou mixtes), avec toutes les œuvres scolaires, postscolaires, périscolaires les intéressant, les sociétés sportives, théâtrales; assurer la rémunération des maîtres et maîtresses desdites écoles ou œuvres; acquérir tous immeubles nécessaires au but de l'association et être vis-à-vis des autorités compétentes l'interprète des écoles et œuvres. Siège social: 45, rue Beauvais, Lorient.

18 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Lozère. **Société d'éducation populaire de Saint-Martin-du-Born.** But: éducation de la jeunesse. Siège social: chez M. l'abbé Brouillet, Pont-Notre-Dame, Mende.

19 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. **L'Entente colombophile bourbonnaise.** But: organisation de concours et expositions en vue de l'amélioration de la race du pigeon voyageur. Siège social: café Bidet, place de l'Eglise, Néris-les-Bains.

19 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association familiale d'éducation populaire de Bezouce.** But: organisation du fonctionnement matériel de l'école libre de Bezouce. Siège social: école libre de filles, Bezouce.

19 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Amicale des chasseurs et propriétaires de Vilhonneur, Rancogne et Vouthon.** Modifications aux statuts. Siège social. mairie de Vilhonneur.

19 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Comité régional interprofessionnel des fruits et légumes de Lyon.** But: harmoniser toutes les activités qui se rattachent directement ou indirectement aux fruits et aux légumes. Siège social: palais du commerce, place de la Bourse, Lyon.

22 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Vélo-Club Réaumur-Sébastopol.** But: encourager la pratique du sport cycliste sous toutes ses formes et créer des relations amicales entre ses membres. Siège social: 47, rue Réaumur, Paris.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

3 juillet 1951. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de la Nièvre le 4 octobre 1951.) **La Colombe machinoise.** But: entraînement des pigeons voyageurs, organisation des concours, amélioration du sport colombophile et amélioration de la race du pigeon voyageur. Siège social: mairie de la Machine.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.